ENTRECALÈTESETBELLOVAQUES,LESÉTABLISSEMENTSRURAUX GALLO-ROMAINSDEMAUQUENCHY"LEFONDDERANDILLON" (SEINE-MARITIME) : UN MODÈLE DE LA FERME ANTIQUE ?

Gérard GUILLIER *, Yves-Marie ADRIAN ** & Dominique DOYEN ***

Résumé

Les fouilles liées à l'aménagement d'un hippodrome au lieu-dit « Le Fond de Randillon » à Mauquenchy, dans le Nord-Est de la Seine-Maritime, dans une région naturelle au caractère bien marqué, le Pays de Bray, ont permis la découverte de deux établissements ruraux antiques. Fondés à la période augusto-tibérienne, ils semblent péricliter vers le milieu du II^e^ siècle pour disparaître vers le début du III^e^ siècle de notre ère. Les sites, implantés en limite des territoires calètes et bellovaques, caractérisés par des bâtiments sur poteaux et par un système d'enclos fossoyés rectilignes, présentent des indices morphologiques très comparables qui laissent envisager un modèle de la ferme antique directement hérité de la période gauloise.

Mots clés : Normandie, Seine-Maritime, Pays de Bray, bâtiments sur poteaux, enclos fossoyés, céramique, La Tène, Gallo-romain.

Abstract

The excavations linked to the laying out of a racecourse at a locality named " Le Fond de Randillon " at Mauquenchy in the north east of the department of la Seine Maritime, in a natural area, with a well marked character, the Pays de Bray, led to the discovery of two ancient agricultural settlements. Founded during the periods of Augustus and Tiberius (c. 27 BC – 378 AD), they seemed about to collapse round the middle of the 2nd century and to have disappeared round the beginning of the 3rd century AD. These sites settled at the edge of the regions of the Calètes and Bellovaques and characterized by buildings on stilts and by a system of rectilinear ditched enclosures show very comparable physical features which evoke models of ancient farms directly inherited from the Gallic period.

Keywords : the Normandy ; the Seine Maritime ; the Pays de Bray ; buildings on stilts ; agricultural settlement ; ditched enclosures ; pottery ; La Tène ; Gallo-Roman.

Traduction Thérèse MATTERNE-DELCOURT

Zusammenfassung

Im Zusammenhang mit dem Bau eines Hippodroms in Mauquenchy, " Le Fond de Randillon " im Nord-Osten des Departements Seine-Maritime wurden Ausgrabungen erforderlich. Dabei ist man in einer noch sehr naturbelassenen Region, le Pays de Bray, auf zwei ländliche Gehöfte aus römischer Zeit gestoßen. Sie wurden in der augusteisch-tiberischen Zeit gegründet, gegen Mitte des 2. Jahrhunderts scheinen sie zu verfallen, und werden dann zu Beginn des 3. Jahrhunderts unserer Zeitrechnung wohl endgültig aufgegeben. Die beiden Siedlungsplätze an der Grenze der Territorien der Caleti und der Bellovaci zeichnen sich durch Bauten mit tragenden Pfosten aus und durch Einfriedungen, die von geradlinig verlaufenden Gräben umgeben sind. Ihre morphologischen Merkmale sind sich sehr ähnlich und lassen auf ein gemeinsames Gehöftmodell aus gallischer Zeit schließen.

Schlüsselwörter : Normandie, Seine-Maritime, Pays de Bray, Pfostenbauten, von Gräben umgebene Einfriedungen, Keramik, Latène, gallorömisch

Traduction Isa ODENHARDT-DONVEZ

* Responsable d'opération, INRAP Grand-Ouest, 37 rue du Bignon, F - 35577 Cesson-Sévigné Cedex
** Archéologue spécialiste, INRAP Grand-Ouest, 37 rue du Bignon, F - 35577 Cesson-Sévigné Cedex. Chercheur associé UMR 7041, équipe Gaule (Nanterre)
***Assistant d'études, INRAP Grand-Ouest, 37 rue du Bignon, F - 35577 Cesson-Sévigné Cedex

INTRODUCTION

L'aménagement d'un hippodrome à Mauquenchy en Seine-Maritime, au lieu-dit " Le Fond de Randillon ", a donné lieu à des prospections archéologiques systématiques (AUBRY, 2001 ; BRENET & FOLGADO, 2001). Elles ont révélé deux occupations gallo-romaines, fouillées en 2001 (GUILLIER, 2001) puis en 2002 (DOYEN, 2003). Ces fouilles ont été effectuées grâce à une collaboration étroite entre le *Service régional de l'Archéologie* de Haute-Normandie, le Conseil général de la Seine-Maritime, maître d'œuvre des travaux et l'AFAN/INRAP.

Le village de Mauquenchy, localisé à environ 30 km au nord-est de Rouen se trouve à 6 km au sud-ouest de Forges-les-Eaux (fig. 1), en bordure du Pays de Bray. Ce dernier fait partie des trois grands ensembles naturels de la Seine-Maritime avec, au nord et à l'ouest du département, le Pays de Caux et, au sud, la Vallée de la Seine. Le site est implanté sur la bordure sud-ouest de la boutonnière du Pays de Bray, une structure anticlinale à la géologie complexe, en limite de la retombée occidentale du Bray, zone de transition avec le Pays de Caux (ROGERET, 1997). Les vestiges mis au jour au lieu-dit " Le Fond de Randillon ", sont placés à la confluence de deux vallées sèches aux dénivellations très marquées, orientées ouest-est, la vallée du " Fond de Randillon " et la vallée du " Bois Gamet " (fig. 2). Cet ensemble est dominé au nord par le " Mont Hallebout " qui culmine à 230 m et au sud par " Le Bois Dangereux/La Moutoussière ", d'une altitude de plus de 220 m.

Les deux vallées sèches sont creusées dans la craie turonienne, gris blanchâtre et poreuse. Le toit de ce substrat est fortement altéré et fragmenté. Il

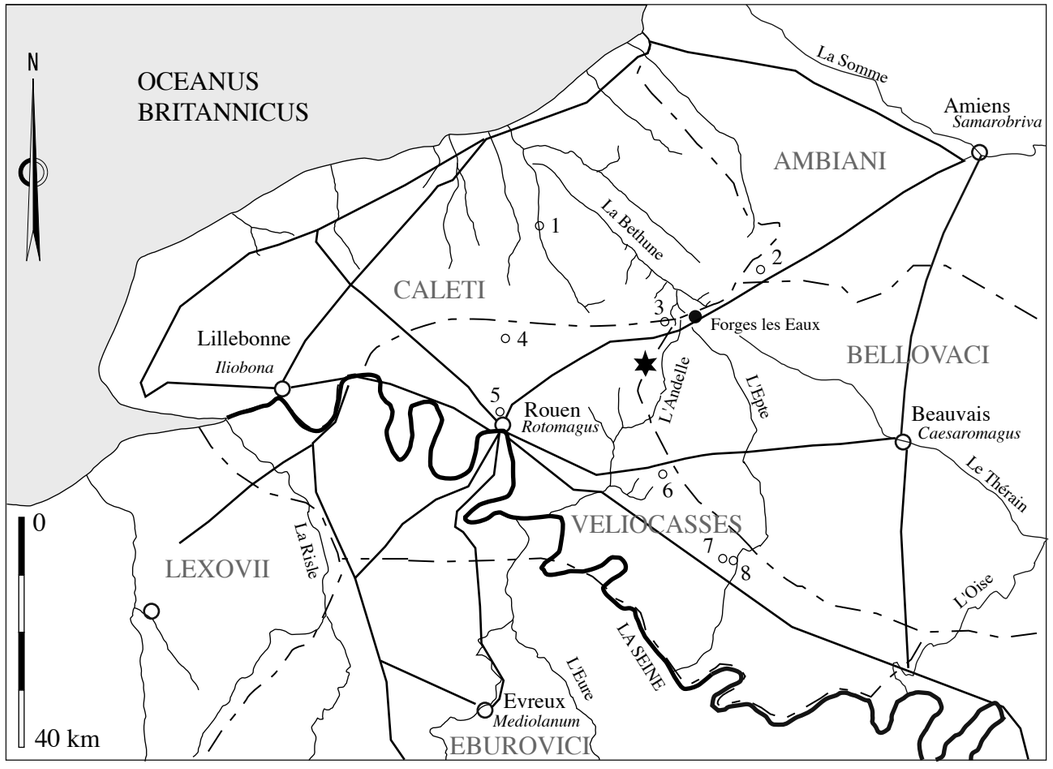

Fig. 1 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime) : localisation des sites du " Fond de Randillon " et de ceux mentionnés dans le texte 1 : Gonneville-sur-Scie ; 2 : Fesques ; 3 : Roncherolles-en-Bray " Liffremont " ; 4 : La Houssaye-Béranger ; 5 : Eslettes ; 6 : Lyons-la-Forêt ; 7 : Authevernes ; 8 : Guerny.

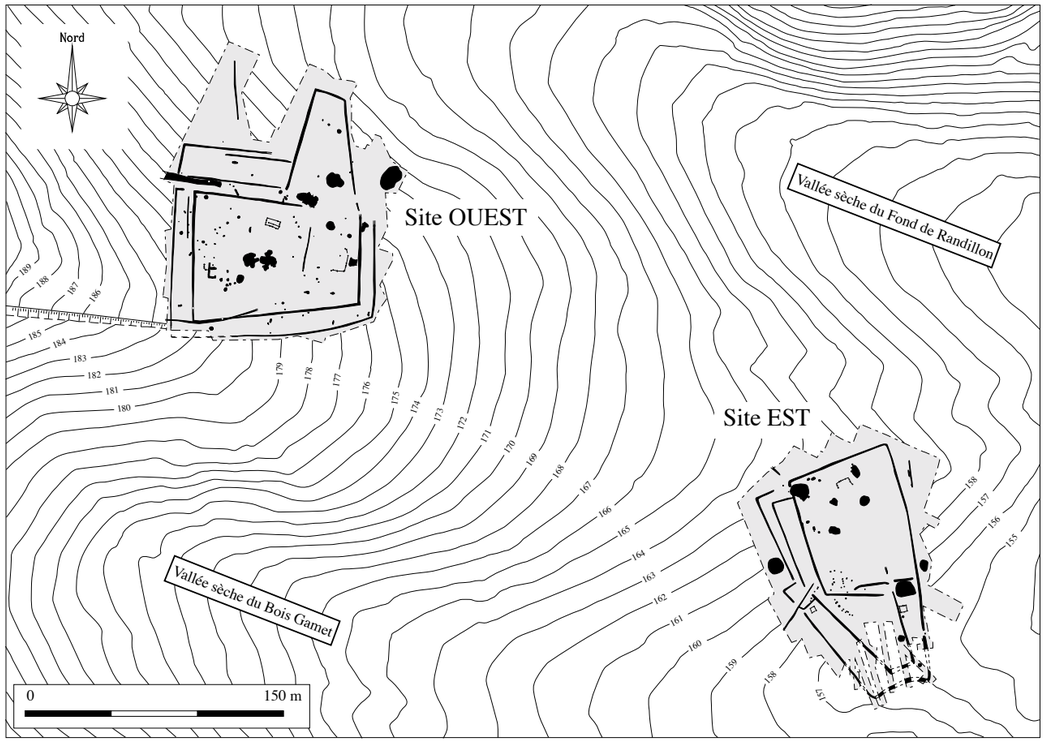

Fig. 2 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", localisation détaillée des sites antiques.

est surmonté par des argiles rouges de dissolution (argiles à silex), qui ont une épaisseur inférieure à 0,30 m sur le haut de la pente (à l'ouest du secteur), pour atteindre plusieurs mètres dans le fond des talwegs.

L'environnement archéologique est en partie connu par les découvertes faites sur le territoire même de Mauquenchy. Ce sont en particulier la voie antique Rouen - Amiens dans sa section " Liffremont " - Forges-les-Eaux. Il est signalé au nord de la commune la mise au jour d'une monnaie d'or et d'une colonne romaine en marbre (COCHET, 1866 ; ROGERET, 1997, n° 420).

De nombreux indices ont également été découverts sur les communes proches. À Bosc-Bordel, à l'ouest de Mauquenchy, des tuiles et de la céramique antique ont été rencontrées avant 1866 (ROGERET, 1997, n° 120). À La Ferté-Saint-Samson, à l'est de Mauquenchy, on a recueilli des tuiles antiques, une monnaie en or et des meules dans un environnement paraissant lié à des activités de forge (ROGERET, 1997, n° 261).

Mais les éléments les plus révélateurs sont ceux découverts à " Liffremont ", un probable *vicus*, sur la commune de Roncherolles-en-Bray, située à quelques kilomètres au nord de Mauquenchy (ROGERET, 1997, n° 535 ; fig. 1, site n° 3). Des découvertes exceptionnelles illustrent l'importance de ce site (sculptures, monnaies d'or, d'argent et de bronze en quantité, établissement cultuel et théâtre).

La présence de ce théâtre illustrerait un des aspects du rôle joué par ces établissements publics : servir de lieu de rencontre entre peuples voisins. Le site de " Liffremont " serait situé aux confins des territoires des Calètes (capitale : *Iuliobona* - Lillebonne), des Véliocasses (capitale : *Rotomagus* - Rouen) et des Bellovaques (capitale : *Caesaromagus* - Beauvais). Le théâtre de Lyons-la-Fôret, découvert à 20 km environ au sud de Mauquenchy (fig. 1, site n° 6), marquerait la frontière entre Bellovaques et Véliocasses. Le Bray normand (entre Epte et Andelle) relèverait des premiers tandis que le cours inférieur de l'Epte appartiendrait aux seconds (ROGERET, 1997, p. 69-72). Différents indices feraient du " Randillon ", un petit ruisseau passant à 1,5 km à l'est du site antique du " Fond de Randillon ", un élément de la frontière entre ces deux peuples (ROGERET, 1997, p. 71-72).

STRUCTURATION GÉNÉRALE DES SITES OUEST ET EST

Les plans des deux sites fouillés, le site Ouest (DOYEN, 2003) et le site Est (GUILLIER, 2001) présentent de nombreuses similitudes qui apparaissent tant

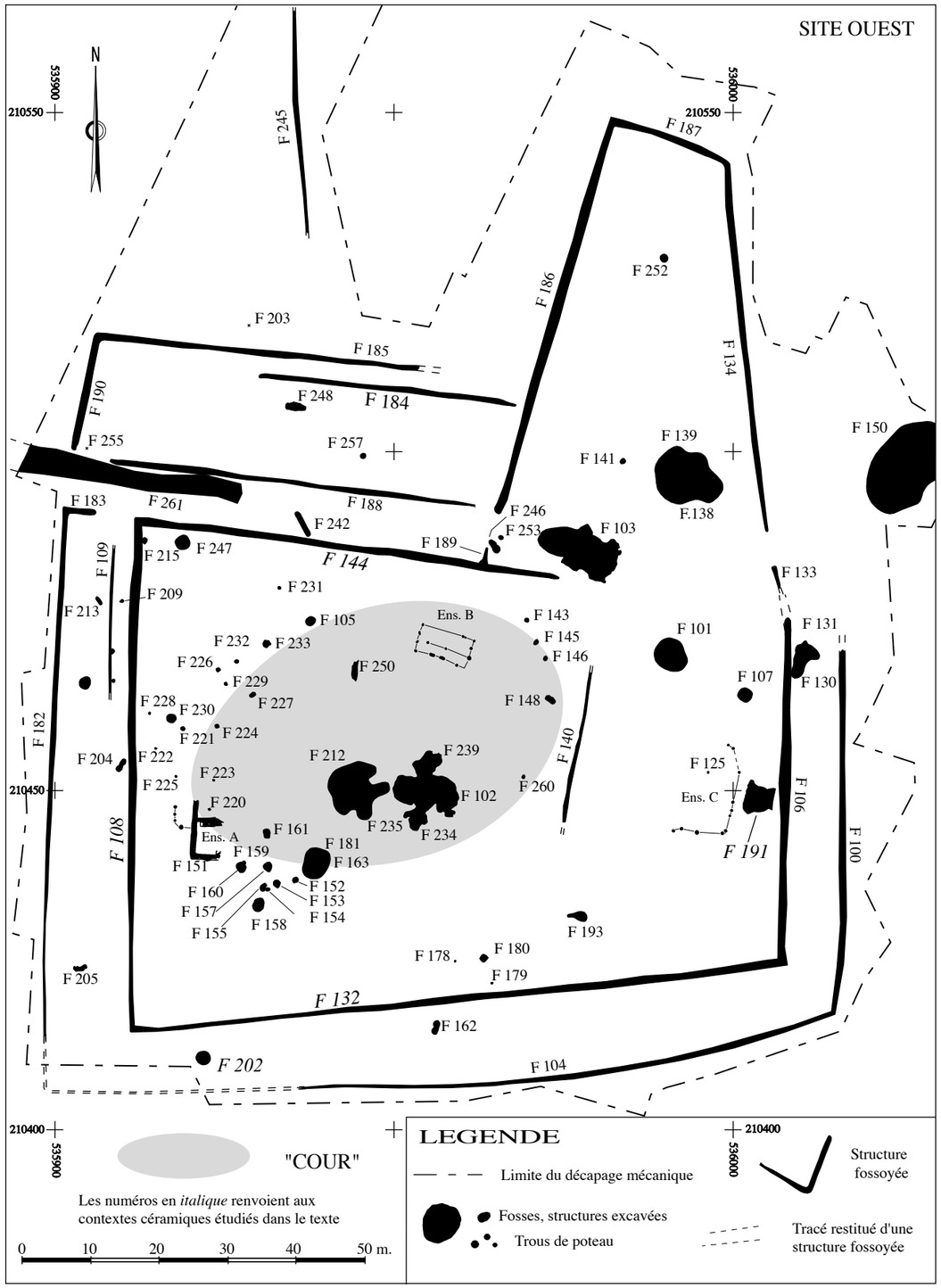

Fig. 3 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", plan détaillé du site Ouest.

du point de vue de leur structuration générale que de leur chronologie (fig. 3 et 4). Ces occupations, distantes de seulement 250 m, sont implantées sur le vallonnement séparant les vallées sèches du " Fond de Randillon " et du " Bois Gamet " (fig. 2).

Le site Ouest (fig. 3), implanté sur le versant nord de l'interfluve, se développe sur le sommet et sur le flanc du versant, approximativement à mi-pente (fig. 2). Sa partie haute se trouve près de son angle sud-ouest, dans une zone présentant un léger dénivelé sud-ouest/nord-est, à une altitude de 183 m. Le point bas, à l'angle nord-est du site, se situe à une altitude de 170,50 m, encore largement au-dessus du fond de la vallée, mais dans un secteur où la pente est moins prononcée, cette dernière marque tout de même une déclivité de 10 % environ.

Le site Est (fig. 4), plus proche de la confluence des deux vallées, se développe sur la partie supérieure et sur le flanc du versant, au sud-est du vallonnement (fig. 2). Le point le plus haut du site est localisé au nord-ouest, à une altitude de 163 m, tandis que le point le plus bas se trouve au sud-est de la zone, à une altitude d'environ 155,50 m.

La portion des espaces présentant la plus forte densité de vestiges organisés se trouve dans les deux sites, située sur le point haut de l'occupation, dans une zone où la pente est la plus faible. Enfin, aucun fossé mis au jour lors des sondages de prospection mécanique ou durant les fouilles n'a permis de rattacher matériellement les deux fermes l'une à l'autre.

LA PROTOHISTOIRE RÉCENTE : LES PREMIERS TÉMOINS DE L'OCCUPATION DU SITE

La protohistoire est représentée par des traces éparses, reconnues seulement au niveau du site Ouest (fig. 3). Ces vestiges ne montrent aucune organisation spatiale cohérente. Les fragments de céramique F 255, découverts en dehors de tout contexte structuré, appartiennent à un vase d'époque protohistorique, trop atypique pour permettre une attribution plus précise.

Les fossés F 140, F 109 et F 245, très arasés et sans mobilier, pourraient éventuellement exister durant cette phase. Les éléments les plus caractéristiques proviennent toutefois de la fosse dépotoir F 191, qui a livré du mobilier céramique exclusivement protohistorique, attribuable à La Tène ancienne (fig. 5). Des vases comparables ont été mis au jour à Hornaing (Pas-de-Calais), Hamblain-les-Prés (Nord) ou Saint-Gratien (Val d'Oise) dans des contextes de La Tène ancienne (Aubry & Herment, 1993). Étant donné sa proximité avec l'ensemble C qui témoignerait d'un reste d'une palissade ou d'un bâtiment à poteaux, il est possible d'envisager que ces structures puissent être contemporaines.

Nous ne pouvons lier directement ces éléments, datables de La Tène ancienne, à l'occupation antique, qui ne viendra que bien plus tard.

L'ENCLOS FOSSOYÉ DU SITE OUEST

Ce site d'une surface de 11 000 m2 environ, se caractérise par des enceintes dont les fossés sont orientés approximativement sud/nord et est/ouest (fig. 3). L'organisation spatiale montre une occupation paraissant homogène, sans reprise ou réaménagement visible. Les fossés peuvent être regroupés en trois ensembles délimitant chacun des secteurs précis. Les principales caractéristiques physiques de ces fossés sont regroupées sur le tableau I.

Au sud, en premier lieu, nous distinguons deux enclos emboîtés, l'ensemble mesurant de 110 à 115 m du levant au couchant et de 85 à 65 m du nord au midi. Recouvrant une surface de 7900 m^2 et l'essentiel des structures découvertes, ils constituent la cour principale d'habitation.

Au nord-est, un fossé affectant un plan de forme trapézoïdale de 20 à 40 m de large sur 60 m de long délimite une surface de 1800 m^2 appelée le grand enclos nord.

Enfin, au nord-est, séparé de la cour d'habitation par un « corridor » large de 8 m et long de 60 m et accolé à la cour précédente, le troisième ensemble, le petit enclos nord est un espace rectangulaire, mesurant 63 x 18 m, et couvrant une surface approximative de 1200 m^2.

La cour principale d'habitation

Ce secteur, érodé de manière importante dans son angle sud-ouest, est constitué de deux enclos emboîtés, constitués de fossés continus. L'enclos externe, largement ouvert au nord, affecte un plan de forme légèrement trapézoïdale. Il est matérialisé par quatre segments de fossés quasi rectilignes, F 100, 104, 182 et 183. Son comblement limoneux, de teinte brun-orangé, pauvre en mobilier archéologique, résulte d'un apport lent de sédiments issus d'une dégradation des parois liée à la circulation de l'eau et à l'exposition à l'air libre (fig. 6).

À quelques mètres à l'intérieur de l'enclos externe et à une distance variable de 7 à 12 m, se développe l'enclos interne ; il adopte également un plan de forme trapézoïdale. Cet enclos interne, matérialisé par quatre segments de fossés quasi rectilignes, F 106, 132, 108 et 144, est localement érodé dans son angle sud-ouest ; il ne présente en effet à cet endroit qu'une profondeur de 0,15 à 0,20 m. Riche en céramique de la fin du I^{er} siècle et du courant du II^{e} siècle, notamment dans les sections de fossé les plus proches de l'ensemble A, son comblement est

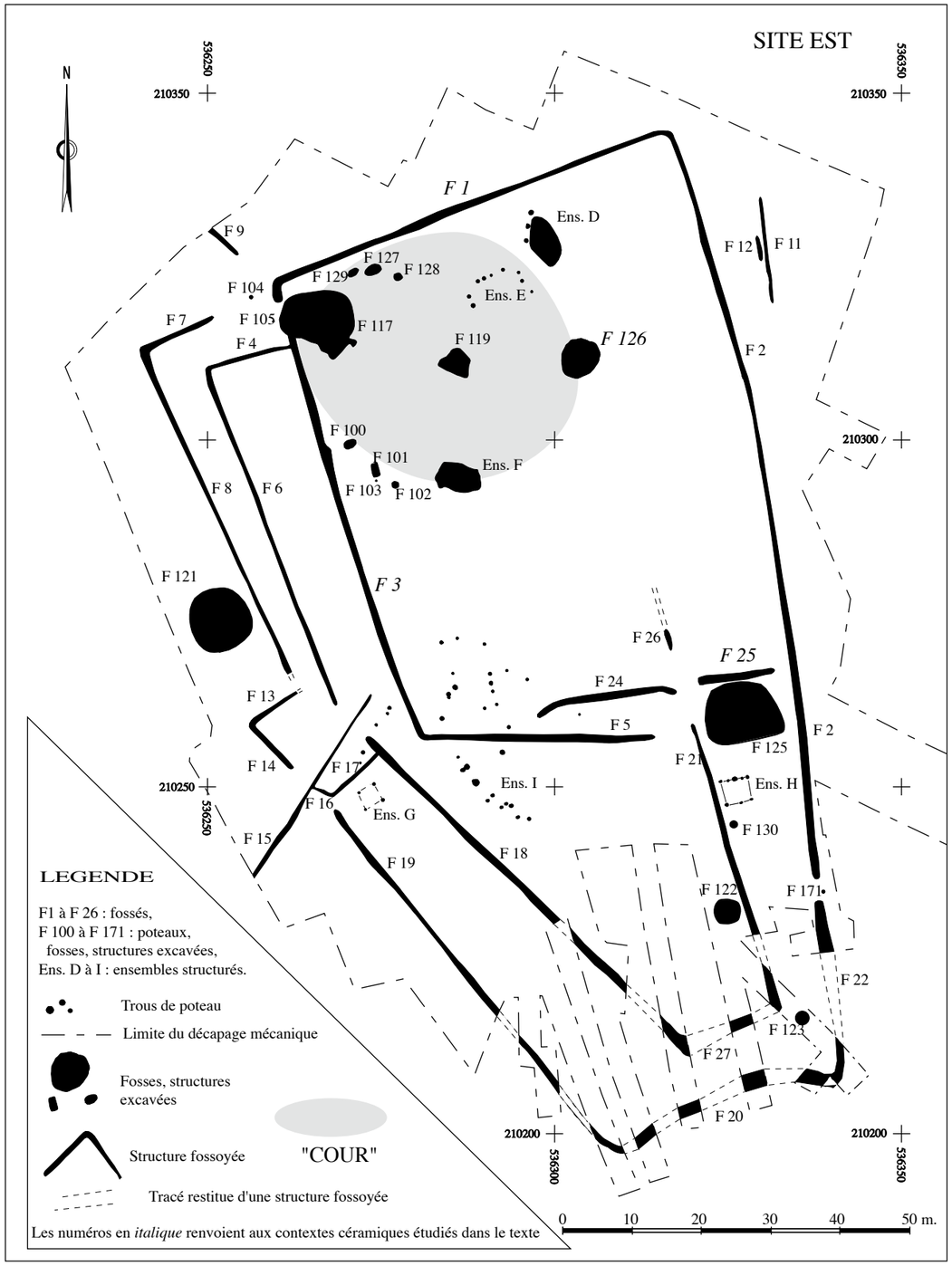

Fig. 4 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", plan détaillé du site Est.

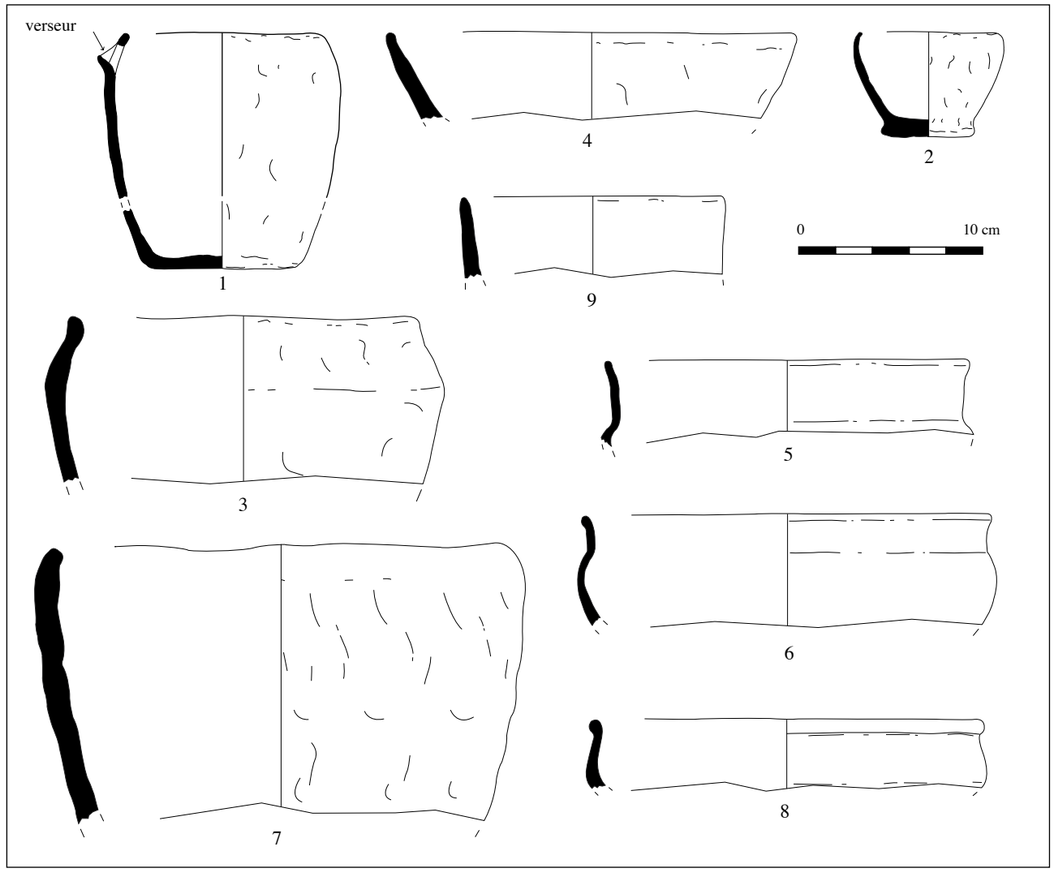

Fig. 5 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest, poteries protohistoriques de F 191 (La Tène ancienne).

N° Fossé	Longueur	Largeur	Profondeur	Forme	Mobilier	Remarques	Comblement
100	52 (64 ?)	0,70/0,80	0,30/0,50	U T	65 tessons	loc. érodé	S
104	116	(0,40) 0,70	0,30/0,50	T U	4 tessons	loc. érodé	S
106/133	59	(0,70) 1,30	(0,30) 0,70	U V	212 tessons	loc. érodé	S
108	74	(0,70) 1,20 (1,50)	(0,40) 0,60	T U	1413 tessons	loc. érodé	S
132	96	(0,40) 0,80 (1,40)	(0,20) 0,60	U	1046 tessons	loc. érodé	S
134	54	1	(0,15) 0,40	U	41 tessons		S
144	62	(0,60) 0,90 (1,20)	(0,20) 0,50	U V T	468 tessons	loc. érodé	S
182	85	(0,50) 0,80	(0,30) 0,40	U	66 tessons	loc. érodé	S
183	5	0,5	0,2	V	4 tessons	prob. érodé	S
184	38	(0,35) 0,50	(0,20) 0,40	V U	56 tessons	érodé	S
185	48	1	0,4	U	40 tessons	loc. érodé	S
186	60	(0,70) 1,00 (1,20)	(0,40) 0,80	U	128 tessons	loc. érodé	S
187	20	0,60/0,80	030/0,40	U	5 tessons	loc. érodé	S
188	54	0,8	0,5	U	13 tessons		S
190	17	1,3	0,7	U	1 tesson		S

Tab. I - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest. Récapitulatif des principales caractéristiques des fossés, les dimensions sont exprimées en mètres (T : trapézoïdal ; loc. : localement ; prob. : probablement ; S : simple).

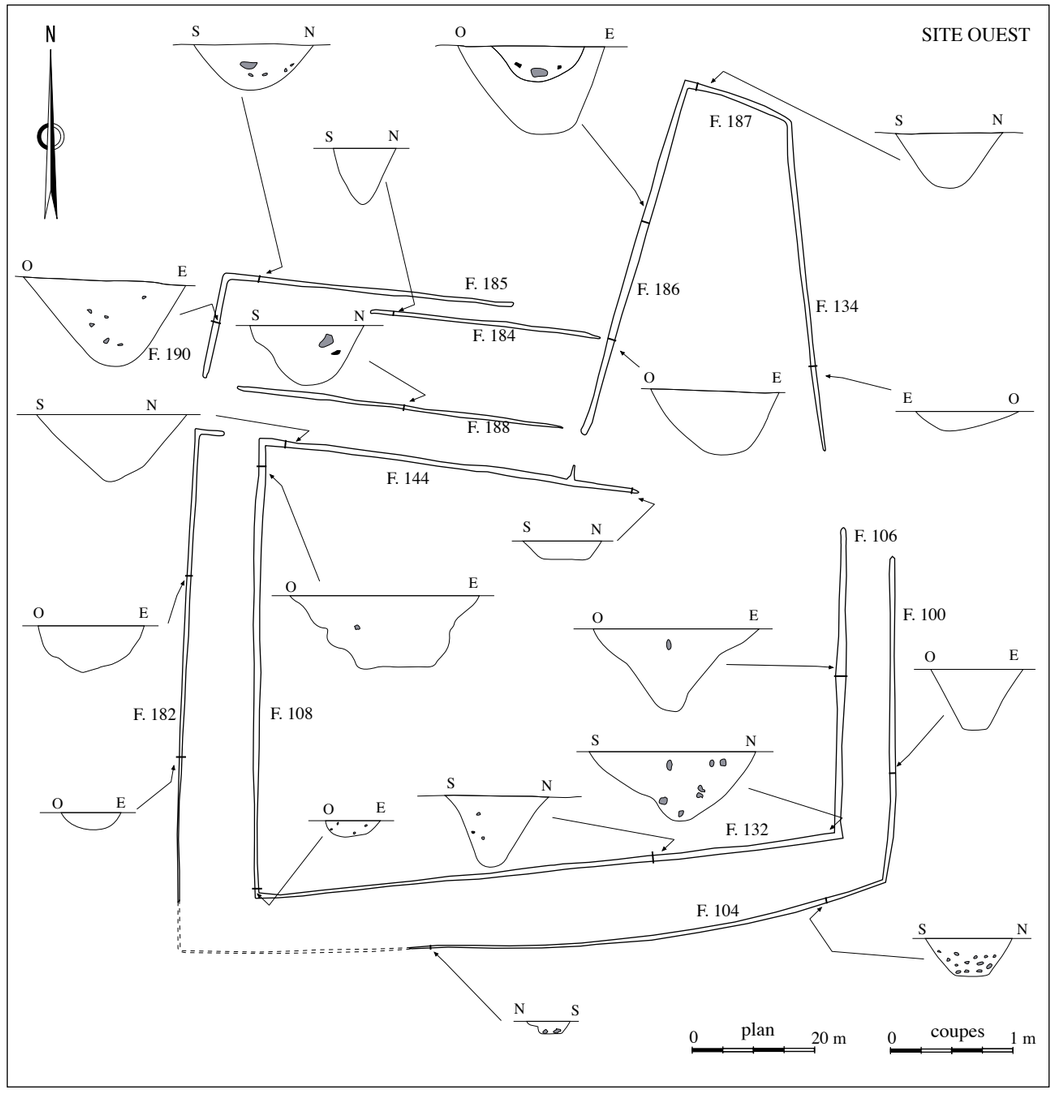

Fig. 6 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest, relevés de coupes dans les fossés de l'enclos.

comparable à celui de l'enclos externe si ce n'est la présence d'un peu plus de matière charbonneuse, due à la proximité des zones de vie. Les fossés de l'enclos interne offrent des dimensions légèrement plus importantes que l'enclos externe (tab. I).

L'espace situé entre les enclos externe et interne est occupé par diverses structures, de combustion et un puits ou puisard et s'ouvre d'une part au nord-est vers l'extérieur et d'autre part au nord-ouest, vers l'extérieur ainsi que vers le petit enclos nord.

Mais c'est surtout l'espace délimité par l'enclos interne qui présente les éléments caractéristiques de l'habitat avec des bâtiments, des fosses, des mares, un puits... Cet espace d'environ 6200 m² s'ouvre très largement au nord, mais seulement vers le grand enclos septentrional (*cf. infra*), par une interruption dans le tracé des fossés, large d'environ 30 m (fig. 3). Cet espace est lui-même divisé en deux secteurs bien distincts par le fossé F 140. À l'est, un premier secteur qui mesure 45 x 55 m soit environ 2300 m², se révèle pratiquement vierge de toute occupation antique, à l'exception d'un puits, F 107. À l'ouest de F 140, le second secteur concentre l'essentiel des structures : poteaux, fosses, et structures d'habitat. Ces vestiges sont disposés sur le pourtour d'une « cour » interne (1), de forme sensiblement ovale

(1) - La cour principale d'habitation, ceinte de fossés est indiquée sans guillemets, tandis que la « cour » interne est marquée de guillemets.

et d'environ 40 à 50 m de diamètre. Cette « cour », matérialisée par de nombreuses structures sur son pourtour (fosses, poteaux ainsi que les ensembles A et B), recèle sur son aire deux mares et quelques fosses d'extraction.

L'aire interne de cet enclos est marquée par des structures d'habitat dont les déchets se retrouvent essentiellement dans les fossés le limitant. Ces déchets sont datés du dernier quart du Ier siècle et du courant du siècle suivant, sauf une structure d'époque augustéenne : F 181.

Le grand enclos trapézoïdal nord

Il est matérialisé par un fossé continu, constitué de trois segments rectilignes F 186, 187 et 134, formant un plan trapézoïdal, large de 20 à 40 m pour une longueur de 60 m environ. Ce fossé offre un comblement relativement homogène résultant d'une sédimentation lente avec accumulation de matériaux provenant de la dégradation des parois due à la circulation de l'eau (fig. 6). Les structures internes correspondent majoritairement à des fosses dont une semble liée à une activité d'extraction d'argile : F 138/139, tandis qu'une seconde correspond vraisemblablement à une mare : F 103.

Si ce grand enclos nord s'ouvre largement au sud, sans obstacle, sur la cour principale d'habitation, il présente aussi deux accès aménagés qui mènent à l'est, vers l'extérieur de l'habitat, et à l'ouest vers le « corridor » et vers le petit enclos nord (*cf. infra*). Le mobilier issu des fossés le ceignant est daté de la seconde moitié du Ier siècle et du début du siècle suivant.

Le petit enclos rectangulaire nord

Les fossés F 188, 190, 185 et 184, constituant ce petit enclos, ceignent une zone rectangulaire d'une surface de 1200 m², mesurant environ 63 m par 18 m. Le fossé F 185/190 recèle un comblement homogène trahissant un remplissage en milieu ouvert, identique à celui des fossés du grand enclos nord.

Son côté nord est délimité par deux fossés linéaires parallèles, F 184 et F 185, espacés de 2,50 m, qui en se chevauchant sur environ 25 m de long, ménagent un passage en chicane tout en longueur. L'enclos présente trois autres accès aménagés. Le premier se trouve directement au niveau de l'accès occidental du site, entre les fossés F 188 et F 190. Deux autres passages sont matérialisés par les extrémités orientales des fossés F 188 et F 184 avant leur contact avec le fossé du grand enclos nord F 186. Ces quatre passages qui permettent une circulation rapide tant vers l'intérieur du site que vers l'extérieur, semblent relever d'une fonction précise. Mais aucun indice direct ne permet de la reconnaître. Les seules structures présentes sur son aire, F 248 et F 257, montrent que cette zone n'est pas destinée à l'habitat. En revanche, il est permis par exemple d'envisager un espace consacré à des cultures potagères ou au parcage de petits animaux domestiques.

Les quelques tessons recueillis dans les fossés évoquent une période large allant de la seconde moitié du Ier siècle à la seconde moitié du IIe siècle.

Le « corridor »

Ce vaste espace de circulation, large de 8 m et long de 60 m, de direction est - ouest, sépare nettement en deux le site. Il s'agit, d'une part, au sud de la cour principale d'habitation et, d'autre part, au nord, du grand enclos trapézoïdal et du petit enclos rectangulaire. Ce « corridor » permettait un accès aisé à toutes les parties de la ferme. Sa présence pointerait le seul élément réellement divergent entre les plans des deux sites.

Un fossé, F 261, la trace de l'arrachage d'une haie, mal datée mais peut être d'époque moderne, témoignerait de la perduration de cet axe.

L'ENCLOS FOSSOYÉ DU SITE EST

Il est caractérisé (fig. 4), de la même manière que le site Ouest, par des enclos dont les fossés suivent approximativement des axes sud/nord et est/ouest, ainsi que par le faible nombre de relations stratigraphiques ; il recouvre une surface de 9000 m². Nous envisageons l'établissement d'une occupation créée *ex nihilo* présentant, dès sa fondation, un aspect qui sera proche de celui observé peu avant son abandon. Nous ne décelons pas, à l'inverse de nombreux sites, de noyau primaire d'occupation suivi de vastes réaménagements de l'organisation interne mais seulement le développement de quelques divisions internes qui marqueraient de simples aménagements ponctuels. Ceux-ci semblent d'après le mobilier recueilli, avoir été effectués en deux temps. C'est tout d'abord, dans la seconde moitié du Ier s., au sud, la zone trapézoïdale, qui est doublée en interne, presque parallèlement à l'ensemble F 2, 22, 20 et 19 par un fossé continu, F 21, 27 et 18. Par la suite, dans le courant de la première moitié du IIe siècle, c'est l'ensemble F 7/8 qui est doublé en parallèle, également du côté interne de l'enclos, par les segments de fossés F 4, 6. Les fossés F 13, 14 et F 16, 17, ne semblent intervenir que tardivement dans l'évolution du site au IIe siècle (tab. II).

Les fossés délimitent trois ensembles cohérents que sont tout d'abord le grand enclos sud marqué par la double enceinte trapézoïdale emboîtée, d'une surface approximative de 3500 m². Puis, au nord-est, se développe un petit enclos presque rectangulaire

N° Fossé	Longueur	Largeur	Profondeur	Forme	Mobilier	Remarques	Comblement
1	62	0,60 - 0,90	0,20 - 0,40 (0,50)	U (T)	947 tessons	loc. érodé	S
2	80	0,60 - 0,90	0,20 - 0,40 (0,50)	U (T)	13 tessons	loc. érodé	S
3	60	0,60 - 0,90	0,20 - 0,40 (0,50)	U (T)	340 tessons	loc. érodé	S
4	13	0,60 - 0,80	0,20 - 0,25	V U	/	loc. érodé	S
5	35	0,60 - 0,90	0,20 - 0,40 (0,50)	U (T)	/	loc. érodé	S
6	52	0,60 - 0,80	0,06 - 0,20	U	2 tessons	loc. érodé	S
7	12	0,60 - 1	0,20 - 0,40	U	/	loc. érodé	S
8	53	0,60 - 0,80	0,20 - 0,30	U	/	loc. érodé	S
13	9	0,50 - 0,80	0,06 - 0,25	V U	/	érodé	S
14	9	0,50 - 0,80	0,06 - 0,25	V U	/	érodé	S
16	4	0,50 - 0,80	0,06 - 0,25	V U	2 tessons	loc. érodé	S
17	9	0,50 - 0,80	0,06 - 0,25	V U	/	loc. érodé	S
18	64	0,7 -0,8 / 1,2 - 1,5	0,40 - 0,80	U	8 tessons	loc. érodé	S C
19	63	0,8- 1 / 1,2 - 1,8	0,4 - 0,5 / 0,8 - 1	U	/	loc. érodé	S C
20	35	0,8- 1 / 1,2 - 1,8	0,4 - 0,5 / 0,8 - 1	U	/		S C
21	43	0,5 - 0,6 / 1,3 - 1,5	0,20 / 0,50 - 0,60	U	/	loc. érodé	S C
22	25	0,8- 1 / 1,2 - 1,8	0,4 - 0,5 / 0,8 - 1	U	/		S C
24	20	0,60 - 0,90	0,20 - 0,40 (0,50)	U (T)	9 tessons	loc. érodé	S
25	11	0,60 - 0,90	0,20 - 0,40 (0,50)	U (T)	194 tessons	loc. érodé	S
26	3	0,25	0,02	/	/		/
27	15	1,9	0,6	U	/	très érodé	C

Tab. II - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est : récapitulatif des principales caractéristiques des fossés, les dimensions sont exprimées en mètres (T : trapézoïdal ; S : simple ; C : complexe).

d'environ 1000 m². Enfin, jouxtant au nord et à l'est les deux enclos précédents, une surface de 4500 m² regroupe l'essentiel des structures découvertes et constitue la cour principale d'habitation.

La cour principale d'habitation

Cette zone d'occupation adopte un plan de forme rectangulaire. Elle mesure de 55 à 60 m d'est en ouest et de 70 à 80 m du nord au sud et est matérialisée par six fossés ou segments de fossés quasi rectilignes, F 5, 3, 1, 2, 25 et 24. De la même manière que pour le site Ouest, ils sont comblés d'un sédiment limoneux, de teinte brun-orangé, localement cendreux et riche en mobilier archéologique, qui résulte d'une accumulation lente de matériaux issus de la dégradation des parois, liée à la circulation de l'eau (fig. 7). Des irrégularités notées dans les largeurs de certains fossés (F 1, 2 et 3), suggèrent des curages ou des surcreusements ponctuels.

Cette zone présente les éléments caractéristiques de l'habitat avec des bâtiments, des fosses, des structures excavées, des mares...

Deux passages marquent ce secteur, le premier au nord-ouest, permettait d'accéder à l'extérieur même de l'enclos. Au cours du IIe siècle, il est obturé par le creusement d'une structure F 117. Le second passage, au sud de la cour, forme un ensemble complexe qui permet d'accéder à l'enclos trapézoïdal méridional. Nous notons que F 26, un reliquat de fossé orienté nord-sud, et qui devait se prolonger vers le nord pouvait séparer la cour principale d'habitation en deux secteurs, l'un densément occupé et de second où n'apparaissent que bien peu de vestiges. Dans son agencement, F 26 est très comparable au fossé F 140 du site Ouest.

Cette zone est aussi marquée par la présence de deux espaces distincts : au sud un espace à peu près vide de toute occupation et mesurant 60 x 30 m (environ 1800 m²), et un second espace où se concentre l'essentiel des vestiges, disposés autour d'une « cour » plus ou moins circulaire d'environ 40 m de diamètre. Cette « cour » recèle en son centre une probable fosse d'extraction de limon, F 119.

La datation des structures disposées autour de cette « cour » s'échelonne de la première moitié du Ier siècle à la seconde moitié du IIe siècle.

Le grand enclos trapézoïdal sud

De forme trapézoïdale, large de 35 à 70 m pour une longueur de 60 m environ et d'une surface de 3500 m², il est matérialisé par quatre segments de fossés rectilignes (F 2 - dans sa partie sud - , 22, 20 et 19). Leurs caractéristiques morphologiques et la nature de leurs remplissages sont étroitement liées à la topographie (fig. 7). Sur la moitié nord de cet enclos, ils offrent un mode de comblement comparable dans son expression à celui relevé dans les fossés de la cour principale d'habitation. En revanche, la moitié sud du fossé trapézoïdal, qui atteint la vallée sèche du « Bois Gamet » (fig. 2), présente des caractéristiques différentes. Les fossés y ont été mis au jour sous des colluvions, essentiellement limoneux, de 0,80 à 1,20 m d'épaisseur environ. Ils offrent des profils en U, très évasés, souvent asymétriques, plus ouverts du côté interne. Leurs comblements

RAP - n° 1/2, 2006, GÉRARD GUILLER, YVES-MARIE ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

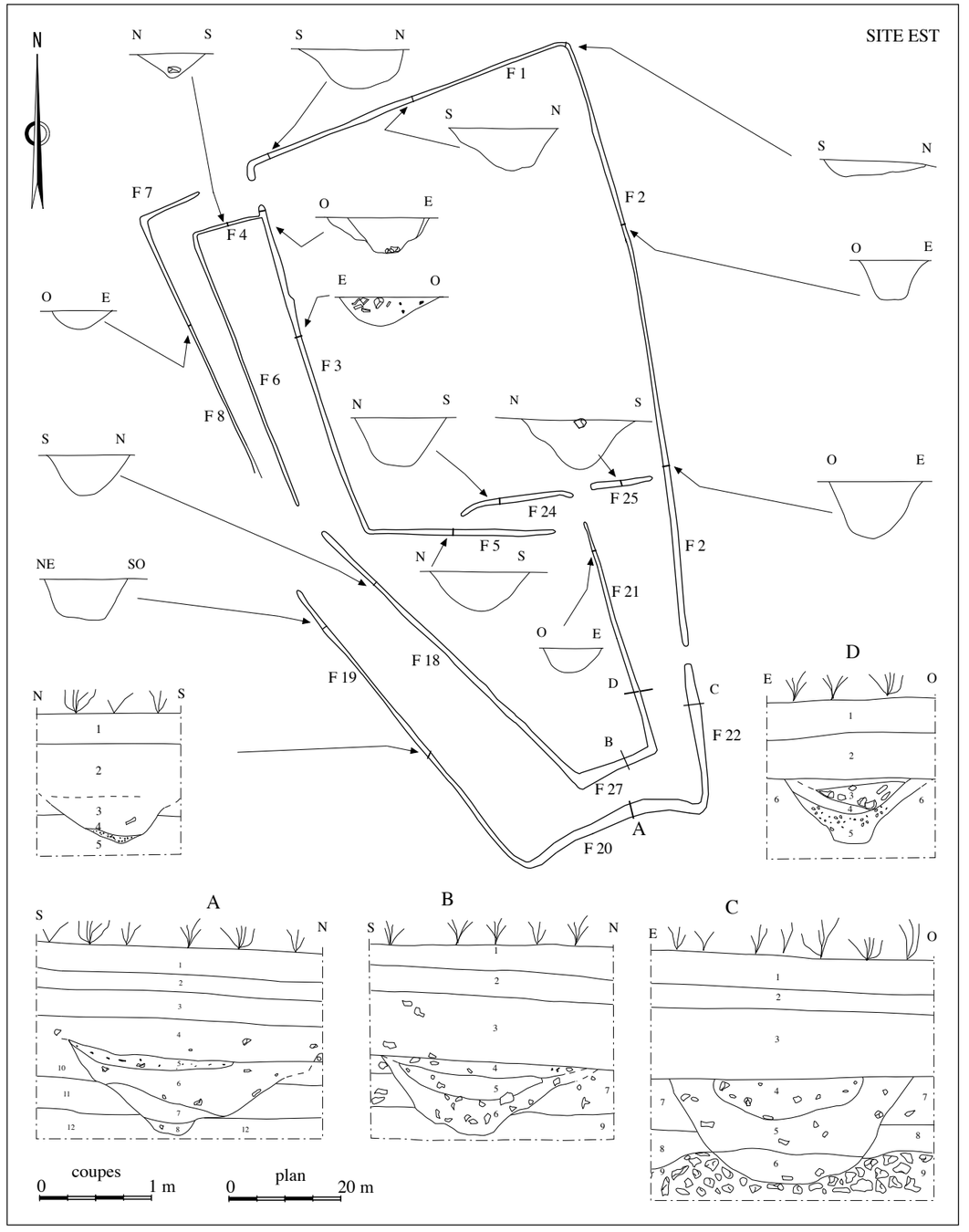

Fig. 7 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est, relevés de coupes dans les fossés de l'enclos.

sont marqués sur le fond par un sédiment dont la nature serait liée à un écoulement pluvial, de type ruissellement. Ensuite, une accumulation lente de matériaux se produit jusqu'à la constitution d'un profil d'équilibre. Une dernière couche, d'un brun très foncé, presque noirâtre, recelant de nombreux fragments de charbon de bois, mais sans mobilier, obture le fossé, très probablement de manière naturelle par exemple suite à l'abandon du site (fig. 7, coupes A, B, C et D).

D'après la céramique, vers la fin du Ier siècle, un fossé continu dessinant un plan de forme trapézoïdal, viendrait s'inscrire à l'intérieur du fossé

précédent : F 18, 27 et 21, à une distance variant de 5 à 15 m, de manière à former un vaste « corridor » en forme de U.

L'aire interne de cet enclos sud est occupée par une mare (F 125), deux petits bâtis à poteaux (les ensembles G et H), un puits dans la partie la plus basse, à l'angle sud-est (F 123) ainsi que diverses fosses. Si ce grand enclos s'ouvre sur la cour principale d'habitation au nord au Ier siècle par un système complexe de fossés F 24/F 25, il présente au siècle suivant une simplification du passage par l'obturation de ces deux fossés. Ce grand enclos trapézoïdal montre deux autres accès : à l'est, c'est un passage qui mène à l'extérieur du site ; il est constitué d'une interruption du fossé, large de 3 m, marquée en son milieu par un trou de poteau, témoignage fugace d'une porte ? À l'ouest, un passage plus complexe, conduit vers l'extérieur, mais aussi en direction du petit enclos rectangulaire nord-ouest.

Le petit enclos rectangulaire nord-ouest

Accolé contre le côté ouest de la cour principale d'habitation, ce petit enclos limité à l'extérieur par un fossé en forme de L (F 7 et 8), et mesurant 60 m de long pour une largeur de 15 à 20 m, présente une surface de 1000 m² environ. Ce fossé a été, probablement dans la première moitié du IIe siècle, doublé en interne par un fossé continu F 4/6, qui affecte sensiblement la même forme que le fossé externe. Ces fossés, très arasés à leurs extrémités sud, pouvaient se prolonger un peu dans cette direction.

Deux ouvertures marquent ce secteur, au nord et au sud, et déterminent chacune tant un passage vers l'extérieur que vers l'intérieur de l'enclos.

LES AMÉNAGEMENTS INTERNES DES DEUX ENCLOS

Ils sont redondants d'un site sur l'autre et relèvent, d'une part, de l'habitat et, d'autre part, des diverses activités menées dans ces enclos.

L'HABITAT

Les petites « cours » internes

Présentes dans les cours principales d'habitation des deux sites (fig. 3 et 4), de forme circulaire à ovale et de 30 à 40 mètres de diamètre, elles permettent de déterminer à un niveau plus détaillé la structuration interne des sites. Ces petites « cours » qui rassemblent sur leurs pourtours l'essentiel des structures, d'habitat ou autre, mises en évidence sur des sites picards, à Missy-sur-Aisne " Les Gardots " dans une petite ferme de la Tène D1 (HASELGROVE, 1996, p. 113), du Pas-de-Calais à Conchil-le-Temple " La Frénésie " (HASELGROVE, 1996), du Bassin parisien (VALAIS, 1994) ou des Pays de la Loire (Guillier, 2002), sont souvent occultées par une occupation longue qui brouille les plans. Quoi qu'il en soit, ces petites « cours » internes, sembleraient typiques des petites exploitations pratiquant une agriculture de subsistance (élevage, céréales, vergers et jardins) et auraient une origine indigène (HASELGROVE, 1996).

Les grands bâtiments à poteaux

Le site Ouest : l'ensemble B

Il est situé au nord de la cour principale d'habitation, à peu près en son milieu et à environ 9 m au sud du fossé d'enclos F 144 (fig. 3). Cette structure, arasée (fig. 8), est révélée par 14 trous de poteau, qui dessinent au sol un bâtiment de plan rectangulaire de 8 m de longueur et de 4 m de largeur. De l'érosion du site résulte une absence d'une partie des poteaux d'origine, notamment sur le côté nord et dans l'angle sud-est. La façade méridionale est constituée de cinq poteaux, dont deux, F 165 et F 166, matérialiseraient l'entrée du bâtiment. Au nord, deux poteaux sont restitués et deux autres, très proches, indiqueraient une reprise dans la paroi (F 171 et F 172). Les poteaux F 176 et F 177, qui divisent l'espace interne en deux parties inégales et dont la fonction ne paraît pas destinée à supporter la charpente, peuvent correspondre à un cloisonnement réalisé en matériaux légers. Nous pensons qu'il s'agit là d'une structure à fonction agricole : une grange, une étable voire les deux associées (DOYEN, 2003).

Le site Est : l'ensemble E

Il est implanté au nord de la cour principale d'habitation, à peu près en son milieu et à 10 m au sud du fossé F 1 (fig. 4). Cet ensemble E affecte une forme quadrangulaire de 8 m sur 4, constituée de 9 trous de poteau fortement érodés (fig. 8). Le plan figuré évoque celui d'une structure incomplète, sa moitié sud ayant été totalement érodée. L'observation de certaines « rectilinéarités » dans leur implantation, la restitution de deux poteaux, l'un dans l'angle nord-ouest, selon un axe défini par les poteaux F 109 à 112 et par les poteaux F 114 et 115 et le second dans l'angle nord-est, selon un axe défini par les poteaux F 112 à 109 et par les poteaux F 106 à 108, permet de présenter l'hypothèse d'un bâtiment quadrangulaire, dont la longueur aurait été d'environ 8 m. Contrairement à l'ensemble B précédent, un important mobilier se trouvait à proximité, dans le fossé F 1, signant ainsi manifestement la présence d'un habitat (GUILLIER, 2001).

L'observation de points communs entre ces deux ensembles B et E, nous ont amené à superposer leurs plans, à la même échelle (fig. 8). Force est de constater que les bâtiments des deux sites, d'une

RAP - n° 1/2, 2006, GÉRARD GUILLER, YVES-MARIE ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

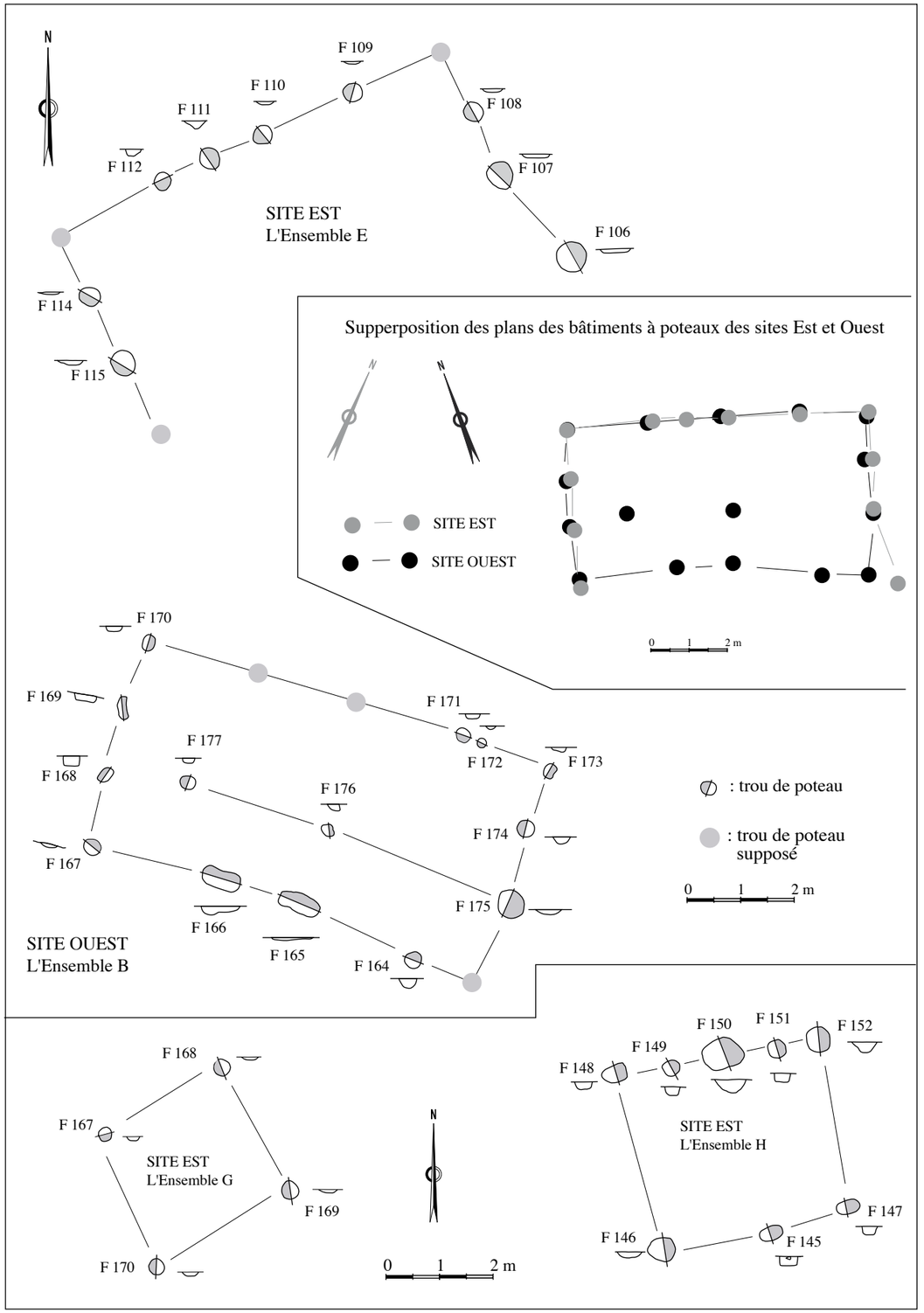

Fig. 8 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", sites Ouest et Est, les bâtiments à poteaux d'habitat, ainsi que les bâtiments annexes du site Est (Ensembles G et H).

surface d'environ 30 m² chacun, se révèlent à peu près identiques dans leur forme et que les hypothèses de restitution du bâtiment du site Est se trouvent confirmées. Localisées de la même manière dans les cours principales d'habitation et sur le pourtour des deux « cours » ovales qui les caractérisent (fig. 3 et 4), ces structures peuvent participer de la prime occupation des deux sites.

En l'absence de tout vestige de l'élévation des murs, l'identification certaine de la technique employée reste difficile. Ces bâtiments sont probablement réalisés en matériaux légers. Les murs constitués par des poteaux peuvent être recouverts de planches ou garnis de torchis. Ces constructions pouvaient être couvertes par des toits en matériaux périssables. Des structures comparables à deux nefs, considérées comme un modèle élémentaire de l'habitat gaulois, ont été découvertes par exemple, en Bassée à Balloy et Bazoches-les-Bray (GOUGE & SEGUIER, 1994). D'autres exemples proviennent de Picardie, à l'image de la vallée de l'Aisne, où leurs formes et dimensions varient peu (MALRAIN, 1994, p. 198-199 ; PION, 1996, p. 92-93 ; COLLART, 1996) ou encore de Normandie à l'époque gauloise à Poses et à Grémonville. Dans la même région, à l'époque antique, nous relevons le bâtiment 9 de Poses (DECHEZLEPRETRE *et al.*, 2000, p. 331 et 332), ces dernières structures étant très comparables aux ensembles B et E de Mauquenchy. Pour l'époque antique, mentionnons encore l'exemple picard de Verberie " Le Grand Royaumont " (FEMOLANT & MALRAIN, 1996, p. 442-444), également très comparable. La nature de ces deux ensembles est discutée : purement agricole (DOYEN, 2003), d'habitat (GUILLIER, 2001) ou bien encore mixte.

Le site Ouest : l'ensemble A

Situé dans le quart sud-ouest de la cour principale d'habitation sur le pourtour de la « cour » ovale (fig. 3), à environ 8 m à l'est du fossé F 108, il correspond à une construction dont les fondations sont en partie conservées (fig. 9). D'une largeur moyenne de 0,80 m, elles sont installées dans une tranchée peu profonde, de quelques dizaines de centimètres. Aucun élément attribuable à l'appareillage des murs n'est conservé. Seules quelques observations ponctuelles permettent certaines hypothèses sur la nature de leur élévation. De nombreux rognons et blocs de silex ont été découverts dans le comblement des fosses et fossés. Ces artefacts montrent que le bâtiment pouvait être construit en pierre, soit en totalité, soit partiellement. Dans l'éventualité d'une construction faite intégralement en pierre, il semblerait que seuls des blocs de silex aient été utilisés. Une construction mixte, bois et torchis, réalisée sur un solin de pierres peut aussi se présenter. Les nombreux fragments d'*imbrex* et de *tegulae*, récoltés sur le site, permettent d'envisager une couverture en tuiles.

Ce bâti offre un plan lacunaire. Les côtés septentrional et oriental sont largement érodés. Ses dimensions conservées sont de 4,40 m pour sa largeur et de 8,60 m pour sa longueur. Il semble que, malgré sa destruction partielle, la largeur reconnue corresponde à sa largeur réelle. En revanche, son côté nord est incomplet ; l'érosion et une tranchée d'évaluation y ont fait disparaître les vestiges. Le plan révèle qu'il comporte deux pièces. L'érosion complète des niveaux de sols rend difficile la détermination de la fonction de l'empierrement M.4. Ces blocs de silex, non appareillés, sont disposés dans une tranchée dont la profondeur est proche de celle des fondations du bâtiment. Cet aménagement localisé peut correspondre au soubassement d'une structure en élévation de type foyer. Un petit niveau de sédiment légèrement cendreux, en surface de cette fondation, étayerait cette hypothèse. Le poteau F 220, dans la pièce nord, ne peut être associé avec certitude à cette construction.

Quatre poteaux F 216, F 217, F 218 et F 219, à l'ouest du bâtiment, semblent appartenir à un aménagement, appentis ouvert ou autre structure, d'une longueur minimale de 2,80 m et sur environ 2,40 m de large.

Cet ensemble A, d'une surface interne restituée de 21 m² environ, correspond à un habitat modeste. Le mobilier recueilli dans la portion du fossé F 108, proche, en position peu remaniée dans une structure toujours en fonction, confirmerait cette hypothèse. Ce dépôt indique une gestion opportuniste des déchets résultant de la proximité du fossé vis-à-vis du bâtiment d'habitation. L'apparition de ce type de structure sur solin se situerait dans la seconde moitié du I^er^ siècle ou au début du II^e^ siècle (FAJON, 2003).

Le site Est, les ensembles D et F : deux « fonds de cabanes »

Situés dans la cour principale d'habitation, sur le pourtour de la « cour » ovale (fig. 4), ils sont constitutifs ou complémentaires de l'habitat, et respectivement datés de la première moitié du I^er^ siècle et de la transition I^er^ - II^e^ siècle.

L'ensemble D est implanté à 5 m au sud du fossé F 1 (fig. 4). Il mesure en surface 7,4 x 4,10 m environ et 8 x 4,40 m avec les poteaux ; il est profond de 0,50 m au maximum (fig. 10). Trois poteaux jouxtent immédiatement au nord-ouest cette structure (TP 1 à 3). Les coupes relevées montrent un sédiment limoneux, gris-brun, procédant d'une action naturelle. Nous remarquons que le côté sud de la structure est souligné sur sa frange interne par des silex (vestiges de solin ou effet de paroi ?).

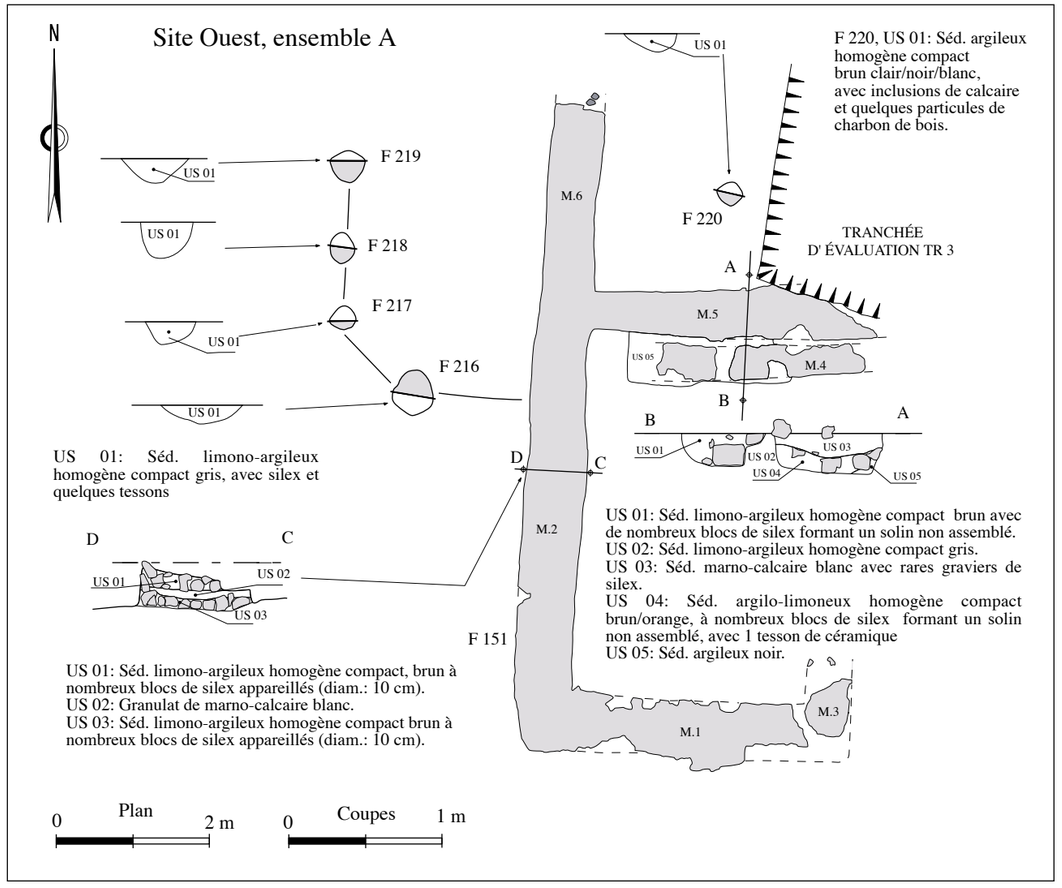

Fig. 9 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est, l'ensemble A : plan détaillé.

L'ensemble F est implanté à 13 m à l'est du fossé F 3 et à 33 m au sud du fossé F 1 (fig. 4). Il affecte une forme quadrangulaire, irrégulière, de 8 x 4 m (fig. 10). Lors du décapage mécanique, il présentait en surface une forme ovale, d'allongement est-ouest, matérialisée par un sédiment limoneux, très riche en charbon de bois, en argile rouge rubéfiée et recelant des tessons et des tuiles en abondance. La partie supérieure de son comblement (fig. 10) constituée par une alternance de niveaux argileux et de couches de destruction par incendie, se caractérise par de nombreux fragments de torchis et de tuiles rubéfiés. Elle succède à la couche d'occupation (couche 7). De nombreux éléments concordants (parois non rubéfiées, mobilier archéologique sans ordre apparent, alternance de couches d'incendie et de remblais), témoignent que l'essentiel des strates fouillées, les couches 1, 3, 4 et 10, forme un remplissage secondaire.

Le terme de « fond de cabane », souvent galvaudé, a prêté le flanc à de nombreuses confusions terminologiques (CHAPELOT, 1980 ; FERDIÈRE, 1983). Si des « fonds de cabanes » d'époque protohistorique sont attestés, ainsi que leurs pendants au Moyen Âge, et devaient avoir une utilisation très proche, « c'est-à-dire abriter des humains ou leurs activités domestiques ou artisanales » (CHAPELOT, 1980, p. 14), la grande majorité des « fonds de cabanes » datés de l'époque antique s'est toutefois révélée être des caves ou des resserres, lieux ayant avant tout une fonction de stockage. Parmi les éléments permettant de mieux les définir, il en est un caractérisé par la présence d'un « bâtiment de charpente abritant à l'intérieur une fosse servant de cave » (CHAPELOT, 1980, p. 16-17).

Il semble que pour l'ensemble D nous soyons dans ce cas ; en effet, la présence de poteaux à l'extérieur (fig. 10), témoignerait de la présence d'une superstructure charpentée au-dessus de la fosse. Mais l'emplacement des poteaux, au nord-ouest de la structure, et leur bon état de conservation, paraît devoir exclure la présence à l'extérieur de la fosse d'autres éléments. Les poteaux présents (fig. 10, poteaux 1, 2 et 3), peuvent avoir soutenu au nord-ouest une toiture à un pan, reposant au levant sur quelques silex formant muret et disposés sur le pourtour de la structure. Avec une structuration légèrement différente, l'ensemble F répond aux mêmes critères et définit un même type de structure.

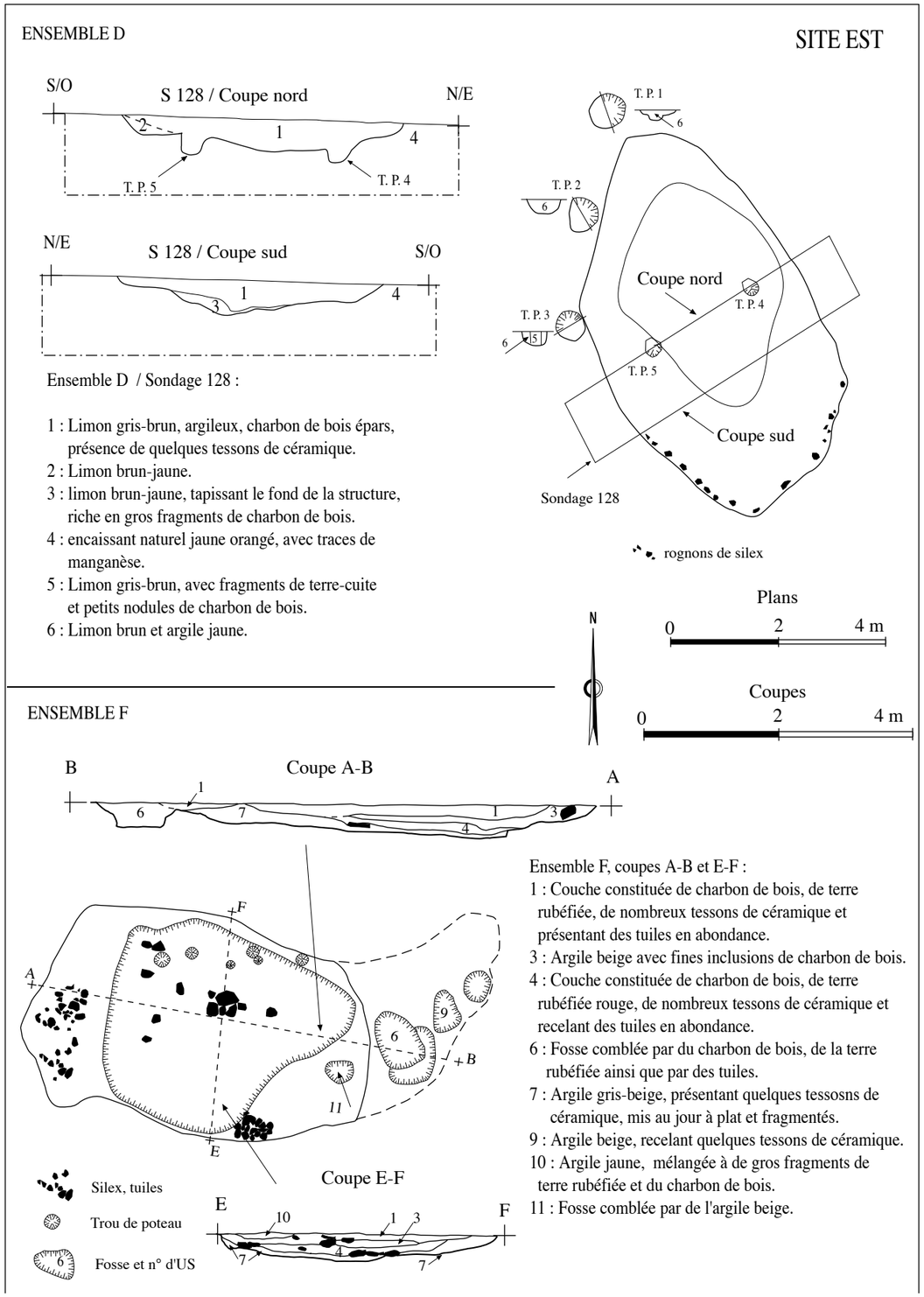

Fig. 10 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", le site Est - les structures excavées : les ensembles D et F.

LES STRUCTURES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE L'OCCUPATION

Ce sont des bâtiments légers, des puits, des structures de combustion, des fosses, des mares etc., éléments qui seront examinés successivement

Quelques bâtiments légers

Au nombre de deux, ce sont sur le seul site Est, les ensembles G et H.

Le premier, élevé près du passage occidental de ce site, est localisé au débouché nord du couloir formé des fossés F 18 et F 19 (fig. 4). De forme carrée, il mesure 2,50 m de côté (fig. 8). Ce type d'édifice, éventuellement interprétable comme un grenier surélevé, est bien reconnu pour la période protohistorique dans le Nord-Ouest de la Gaule (Picardie, Pays de la Loire, Normandie et Bretagne), notamment lors des recherches menées à l'occasion des grands travaux autoroutiers (A 16, A 26, A 28, A 29, A 83 et A 87). Ils sont, en revanche, peu représentés pour la période antique dans ces mêmes régions. Certains auteurs considèrent, très probablement à tort, que les greniers sur poteaux disparaissent avec l'avènement de la romanité. Citons quelques exemples avérés d'époque gallo-romaine : Trémorel dans les Côtes-du-Nord (BEGUIN, 1999) et La Gaubretière en Vendée (GUILLIER, 2002). Enfin, dans l'Oise ce type de structure est attesté avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C. (COLLART, 1996), par exemple à Hardivillers ou Verberie " Le Grand Royaumont " (FEMOLANT & MALRAIN, 1996).

Le second, l'ensemble H, localisé contre le fossé F 21, non loin du passage oriental du site (fig. 4), est constitué de huit poteaux décrivant une structure régulière, rectangulaire, mesurant 3,90 x 3,40 m de côté (fig. 8), dégageant une surface utile de 10 m^2. Une concentration de débris de tuiles dans la partie du fossé F 21 la plus proche de l'ensemble H, permet d'envisager la présence d'une couverture faite dans ce matériau ; il peut s'agir d'un hangar, d'une grange, d'une resserre...

L'ensemble H a été bâti au plus près du fossé F 21, de manière à ménager entre cette structure et le fossé F2 un espace de circulation suffisant, large de 8 m environ. Quelques tessons du I^er^ siècle proviennent des poteaux de ce bâtiment. Des structures comparables ont été découvertes en Seine-Maritime (BLANCQUAERT & DESFOSSÉS, 1994 b), dans l'Oise à l'époque gauloise, à Jaux " Le Camp du Roi " (MALRAIN *et al.*, 1994), à Hardivillers (FEMOLANT & MALRAIN, 1996) ou à Chevrières " La Plaine du Marais " (MALRAIN, 1994) ou bien dans la Somme (COLIN, 2000), où elles sont interprétées comme des structures de stockage en élévation.

La fosse F 130, probablement liée à l'extraction de limons pour la construction de l'ensemble H, localisé à 2 m au nord, montrait en surface un « amas » de tuiles, fragmentées.

Les puits

Trois structures profondes, de type puits, ont été mises au jour, deux sur le site Ouest (F 107 et F 202) et une sur le site Est (F 123). Une seule est ici figurée.

F 107, du site Ouest, localisé dans la cour interne, dans son angle nord-est (fig. 3), a été fouillé jusqu'à une profondeur de 9,20 m ; la recherche a été abandonnée à ce stade. Son mode de construction est lié à la nature du terrain rencontré lors de son creusement. Jusqu'à une profondeur de 5,60 m, l'encaissant argileux, instable a nécessité la mise en place d'un chemisage de blocs et de rognons de silex de 2 m de diamètre (fig. 11). À partir de cette profondeur, le puits est creusé dans du calcaire compact et son diamètre, d'environ 1 m, est réduit à la largeur du conduit. De dimensions plus importantes mais de structuration analogue, le puits F 123 du site Est, a été exploré jusqu'à 5,50 m de profondeur, sans pouvoir en atteindre le fond. Il était localisé dans l'angle sud-est du site.

La structure F 202, située dans l'angle sud-ouest du site Ouest, dans l'espace entre les deux enclos emboîtés (fig. 3), offrait un diamètre à l'ouverture de 2,10 m et d'une profondeur maximale de 4,85 m. Il présentait un profil conique. Cette forme exclurait l'hypothèse d'une structure inachevée (puits à eau) et une fonction de citerne, par la nature de l'encaissant calcaire, n'est guère plausible. Nous pouvons par exemple imaginer qu'il s'agisse-là d'un puisard dont le comblement primaire est constitué d'une alternance de couches de sédiment argileux orangé ou brun, indiquant un remplissage lent. Ce puisard a dû servir ponctuellement de dépotoir entre la deuxième moitié du II^e^ siècle et le début du siècle suivant.

Les structures de combustion

Elles sont au nombre de trois : deux sur le site Ouest (F 162 et F 205) et la troisième sur le site Est (F 101).

F 162 et F 205, très arasées, situées au sud-ouest du site (fig. 3), présentent les mêmes caractéristiques constituées de deux fosses approximativement circulaires (fig. 12). La première, d'un diamètre moyen de 1,20 m, recèle le foyer et présente sur toute sa surface des traces de chauffe ; l'encaissant argileux a pris une teinte rouge brique sur une épaisseur de 3 à 4 cm. La seconde fosse, moins profonde et d'un diamètre moyen de 1 m, est comblée par un sédiment argilo-cendreux gris, provenant de la vidange régulière du foyer.

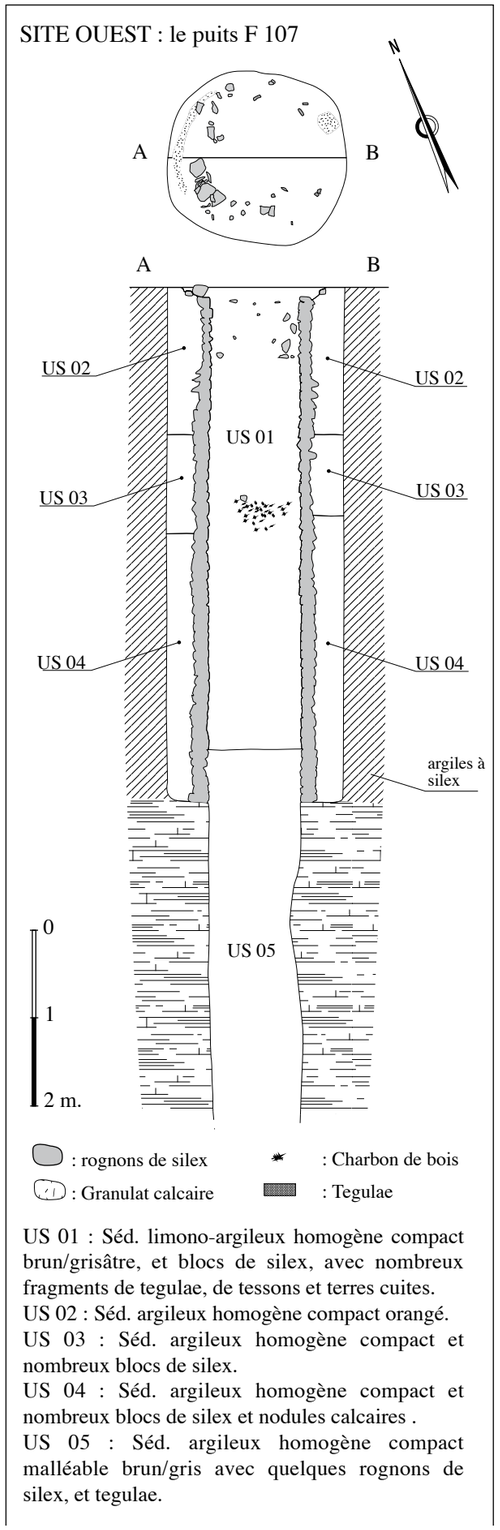

US 01 : Séd. limono-argileux homogène compact brun/grisâtre, et blocs de silex, avec nombreux fragments de tegulae, de tessons et terres cuites.
US 02 : Séd. argileux homogène compact orangé.
US 03 : Séd. argileux homogène compact et nombreux blocs de silex.
US 04 : Séd. argileux homogène compact et nombreux blocs de silex et nodules calcaires .
US 05 : Séd. argileux homogène compact malléable brun/gris avec quelques rognons de silex, et tegulae.

Fig. 11 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", le site Ouest - le puits F 107.

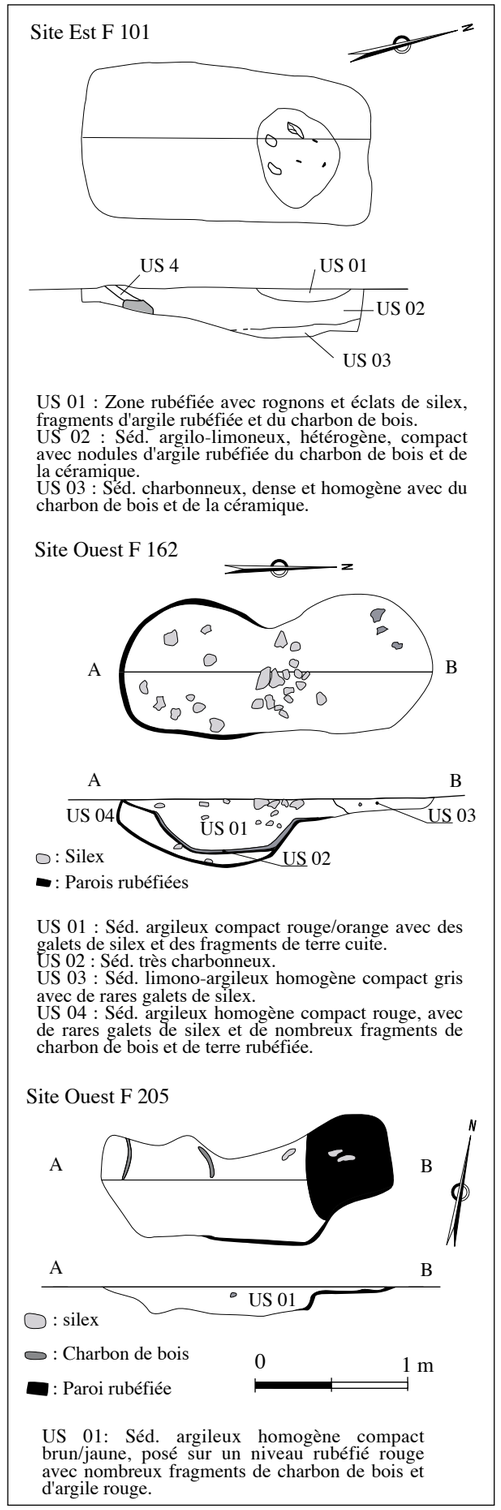

US 01 : Zone rubéfiée avec rognons et éclats de silex, fragments d'argile rubéfiée et du charbon de bois.
US 02 : Séd. argilo-limoneux, hétérogène, compact avec nodules d'argile rubéfiée du charbon de bois et de la céramique.
US 03 : Séd. charbonneux, dense et homogène avec du charbon de bois et de la céramique.

US 01 : Séd. argileux compact rouge/orange avec des galets de silex et des fragments de terre cuite.
US 02 : Séd. très charbonneux.
US 03 : Séd. limono-argileux homogène compact gris avec de rares galets de silex.
US 04 : Séd. argileux homogène compact rouge, avec de rares galets de silex et de nombreux fragments de charbon de bois et de terre rubéfiée.

US 01: Séd. argileux homogène compact brun/jaune, posé sur un niveau rubéfié rouge avec nombreux fragments de charbon de bois et d'argile rouge.

Fig. 12 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", sites Est et Ouest - les structures de combustion F 101, F 162 et F 205.

F 101 est une petite structure, creusée à environ cinq mètres à l'est de F 3 (fig. 4). De forme rectangulaire, aux angles arrondis, régulière, elle mesure en surface 2 x 1 m et a une profondeur de 0,20 à 0,35 m. Le fond de F 101 présente une légère cuvette (fig. 12) et ses parois sont verticales, non rubéfiées. Le fond de cette structure montrait une fine couche d'occupation, charbonneuse (couche 3). La couche 2, un remblai témoignant de l'abandon de la structure, se caractérise par la présence d'argile rubéfiée, tandis que la couche 1 marque une réutilisation de celle-ci comme « foyer ». Elle est datable de la seconde moitié du I^er^ siècle. À l'origine cette structure F 101 pouvait avoir une fonction différente, peut être artisanale, à l'image de certains sites normands (BLANCQUAERT & DESFOSSÉS, 1994 b, fig. 8) ou picards (MALRAIN *et al.*, 1994, p. 176).

Ces fosses correspondent à des fours, les structures en forme de « 8 », plus ou moins grossier sont, de ce point de vue, caractéristiques (MALRAIN *et al.*, 1994, p. 174-175). Les dimensions moyennes de ces fours et l'absence de mobilier particulier permettent d'écarter toute activité spécifique. Il est probable qu'ils servaient à des usages domestiques. Notons que sur le site Ouest, la portion du fossé de l'enclos interne F 132 située à proximité du four F 162, a livré une grande quantité de mobilier archéologique, ce qui permet d'y envisager une zone d'activité à dominante domestique. Ces structures, courantes sur les sites gaulois de Normandie, d'Ile-de-France et de Picardie, semblent moins répandues sur les occupations du Haut-Empire de ces régions.

Les fosses d'extraction

Plus nombreuses, elles sont souvent de forme irrégulière (fosses polylobées) et peuvent être regroupées non loin de l'habitat ou disséminées, comme F 138-139. Sur le site Ouest ce sont les structures F 101, F 130-131, F 138-139, F 150, F 181, F 234 et F 239 (fig. 3) et, pour le site Est, il s'agit des fosses F 100, F 119, F 122 et F 127 à 130 (fig. 4). De dimensions variables, de 2 à 15 m de longueur, de 1 à 5 m de largeur et de 0,20 à 1 m de profondeur, elles devaient être creusées au fur et à mesure des besoins en matériaux. Elles ont parfois servi de zone de rejets et ne semblent pas relever d'une chronologie particulière.

Les mares

Elles sont au nombre de trois sur chaque site, ce sont les structures F 102, F 103 et F 212 sur le site Ouest et F 117, F 125 et F 126 sur le site Est (tab. III). De forme irrégulière et de surface variable, elles présentent des creusements de moyenne profondeur : de 0,50 à 1,20 m sous le décapage mécanique. Le fond de ces fosses est relativement plat et les bords montrent un pendage léger. Leur comblement résulte d'un processus essentiellement naturel. Les fosses F 103 et F 212 contiennent un niveau induré de concrétions ferro-manganiques, qui indiquerait une mise en eau permanente ou du moins fréquente. Destinées à l'abreuvage des animaux, ce sont des structures de formes plus régulières et de dimensions plus importantes que les fosses d'extraction.

Des fragments de céramiques et de tuiles, parfois nombreux et liés à des sédiments plus ou moins cendreux, s'y trouvent mêlés. Ils doivent provenir de leur environnement immédiat et leur présence évoquerait des rejets domestiques, parfois conséquent, à l'exemple de F 117 et de F 126 du site Est. D'après l'étude du mobilier, il apparaît que ces mares, - largement répandues sur les fermes antiques - n'ont pas été utilisées toutes en même temps.

Les autres structures

Majoritairement des trous de poteau ou des fosses isolées, elles ne présentent que rarement une ébauche d'organisation spatiale. Dans la cour principale d'habitation du site Ouest, la « cour » ovale se trouve sur son pourtour, outre l'habitat, marquée par une série de poteaux et de fosses : F 105, F 143, F 145, F 146, F 223, F 232..., peut-être les restes d'une palissade ou de tout autre type de clôture.

STRUCTURES	Longueur	Largeur	Profondeur	DATATION	MOBILIER
F 102 (Ouest)	18	8	0,8	IIème-IIIème	115 tessons
F 103 (Ouest)	22	5	0,8	fin Ier - déb. IIème	147 tessons
F 212 (Ouest)	9	8	0,5	G. - R. (?)	/
F 117 (Est)	11	10	1,2	50 - 150	76 tessons
F 125 (Est)	11	8,5	1	fin Ier - déb. IIème	42 tessons
F 126 (Est)	5,7	5	0,8	50 - 100	528 tessons

Tab. III - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", sites Ouest et Est : quelques données relatives aux mares, les dimensions sont exprimées en mètres.

CÉRAMIQUE ET CHRONOLOGIE

Le mobilier gallo-romain se répartit de manière un peu inégale entre le site Est avec 3597 tessons et le site Ouest avec 4371 tessons (2), auquel il faut ajouter 20 fragments de verreries (3) pour l'ensemble. Ce matériel provient essentiellement des grands fossés structurant chacun des deux sites, étant particulièrement concentré à proximité des bâtiments d'habitations sur poteaux ou solins, les ensembles A, B et E, ou bien est issu de quelques structures en creux, mares et « fonds de cabanes », réparties à l'intérieur des deux enclos principaux.

Ces deux lots de matériel présentent une chronologie similaire, bien que plus ou moins marquée d'un site à l'autre, couvrant la période comprise entre l'époque augusto-tibérienne et le début du III^e^ siècle, avec un éclairage tout particulier sur la période située entre le milieu du I^er^ siècle et la première moitié du II^e^ siècle. En effet, si les ensembles les plus anciens possèdent quelques centaines de tessons chacun, la plupart des ensembles d'époques flavienne et antonine se distinguent au contraire par leur multiplicité et par leur importance quantitative (plusieurs dépassent le millier de tessons), mettant en évidence un développement sensible, et commun aux deux sites, de la consommation durant cette période. Cette appréciation est néanmoins à nuancer par la constitution vraisemblablement longue de certains de ces ensembles (*cf.* ci-après, leur présentation). Pourtant, ces volumes apparaissent significatifs au regard des dépotoirs ultérieurs qui se limitent souvent à quelques rejets isolés : ainsi, le plus important ensemble de l'époque séverienne, issu d'un puisard du site Ouest, possède seulement une centaine de tessons. Le phénomène est encore plus marqué sur le site Est où seulement quelques dizaines de fragments illustrent la deuxième moitié du II^e^ siècle ou le début du III^e^ siècle. Ces données quantitatives tendent à mettre en évidence la désaffection conjointe des deux sites à cette période.

Quelle que soit leur importance, les ensembles céramiques découverts sur les deux occupations possèdent une valeur indéniable au regard de leur position géographique, aux marges de l'actuel Pays de Bray, aux confins des anciens territoires *veliocasse*, *calete* et *bellovaque*. Du côté haut normand, ils révèlent beaucoup de similitudes avec ceux étudiés un peu plus au nord, à Fesques (MANTEL *et al.*, 1997 ; fig. 1, site n° 2), mais aussi bon nombre de différences avec ceux d'autres sites situés plus à l'ouest ou au sud, tels ceux de la villa de La Houssaye-Béranger (DOUCET, 1998, fig. 1, site n° 4) localisée à moins de 25 km à l'ouest, ou encore ceux du site d'habitat groupé de Gonneville-sur-Scie (ADRIAN, 1996), malgré un éloignement fort relatif, environ 35 km vers le nord-ouest (fig. 1, site n° 1). La comparaison de tous ces ensembles avec ceux étudiés au sud-ouest, à Rouen (LECLER & LEQUOY, 2003) ou en plusieurs autres endroits du plateau cauchois, voire du Vexin normand (ROUDIE *et al.*, 1999 ; LEON *et al.* 1999), fournit des éclairages explicites pour la définition de zones de productions et de diffusions des céramiques communes, certaines étant déjà plus ou moins reconnues depuis les études antérieures menées notamment dans les régions voisines (DUBOIS & MILLE, 1994 ; PISSOT, 1993 et 1994). Dans le détail, l'analyse comparative des formes et des productions rencontrées à Mauquenchy met en évidence une forte parenté avec les répertoires voisins *bellovaques*. Celle-ci s'exprime par des formes similaires mais aussi par de probables acheminements en provenance de ce secteur. De manière plus générale, elle contribue également à mettre en avant la réalité d'un « faciès » céramique plus ou moins imbriqué avec ceux des territoires voisins, générant une situation tout à fait singulière dans l'actuelle Haute-Normandie.

(2) - Ces chiffres excluent les éléments protohistoriques.

(3) - Trop fragmentaires, ces verreries ne permettent pas de présentation figurée. On semble cependant y reconnaître les formes caractéristiques de cette période (flacons, fioles, et bouteilles).

PRÉSENTATION DES ENSEMBLES FIGURÉS

Ils sont classés chronologiquement, du plus ancien au plus récent.

Le fossé F 25 (site Est)

Le comblement de ce petit fossé semblant fermer ou compartimenter l'enclos principal a livré un petit ensemble homogène de 194 tessons, représentant au moins 19 formes assez bien conservées (fig. 13), à peine pollué par quelques éléments protohistoriques apparemment résiduels. Malgré sa faiblesse numérique, qui apparaît aujourd'hui commune à tous les ensembles gallo-romains précoces de cette région, sa valeur est essentiellement chronologique puisqu'il s'agit de l'un des contextes les plus anciens, et également le plus conséquent qui ait été découvert sur les deux sites.

Le fossé F 3 (site Est)

Le comblement de ce grand fossé nord-sud appartenant à l'enclos principal a livré 340 tessons, représentant une vingtaine de formes (fig. 14), essentiellement concentrées dans la partie médiane de son tracé, mettant en évidence une zone de rejets primaires ou semi-primaires réparties sur une dizaine de mètres ; rejets paraissant liés à la structure F 101 et/ou à l'ensemble F. La plupart des poteries ayant pu être presque entièrement remontées, l'ensemble constitue visiblement une association homogène de formes et de productions qui apparaît comme la suite chronologique immédiate du contexte précédent (fossé F 25), soit la période tibéro-claudienne.

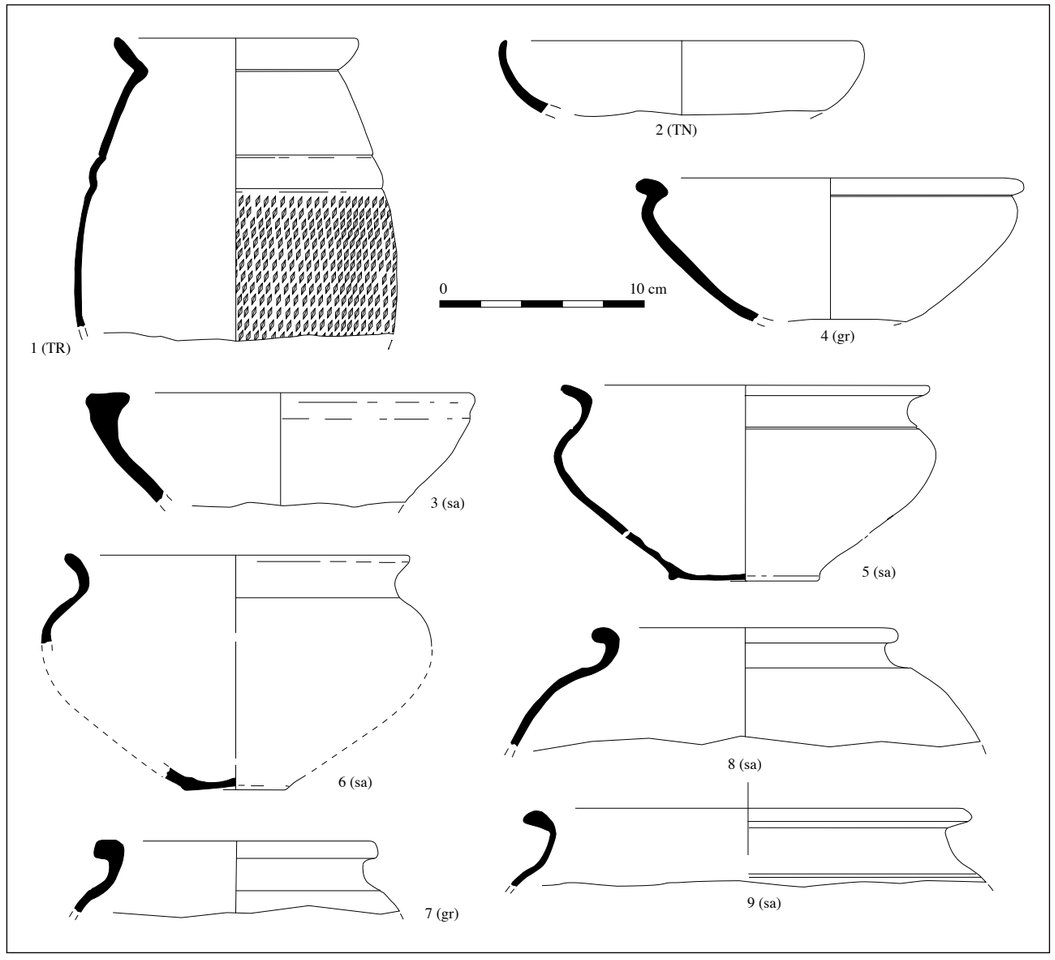

Fig. 13 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est : céramiques du fossé F 25 (époque augusto-tibérienne).

La structure F 126 (site Est)

Le comblement de cet important creusement à fond plat, une mare située au centre de l'enclos principal, a livré 528 tessons représentant 50 formes dispersées sur sept niveaux de remplissage (fig. 15), mais essentiellement présentes dans les trois premières couches, toutes liées par de très nombreux recollages qui mettent en évidence des rejets de même origine. L'ensemble constitue une association homogène de formes et de productions illustrant la période claudienne et néronienne, précédant plusieurs ensembles importants marquant l'époque flavienne puis antonine.

Le fossé F 132 (site Ouest)

Le comblement de ce fossé est-ouest constituant l'un des éléments structurant de l'enclos principal a livré 1046 tessons représentant au moins 39 formes souvent bien conservées, majoritairement issues de rejets primaires (fig. 17 et 18), concentrés sur quelques mètres de long, à peine affectés de quelques petits résidus augustéens (4 tessons). Avec le fossé F 108 (*cf.* ci-après), ces deux ensembles fournissent une illustration importante de la fin du I^er^ siècle et d'une partie de la première moitié du II^e^ siècle. Le détail des formes en présence, principalement sigillées et parois fines engobées fait tout de même apparaître une constitution sur plusieurs décennies, associant de ce fait des formes « récentes » et « anciennes », mais dont le bon état de conservation exclue la franche résidualité.

Le fossé F 108 (site Ouest)

Le comblement de ce grand fossé nord-sud appartenant également à l'enclos principal a livré un ensemble de 1413 tessons représentant au moins 51 formes inégalement conservées (fig. 19 à 22), mettant en évidence l'association de rejets d'origine primaire et secondaire, affectés d'une

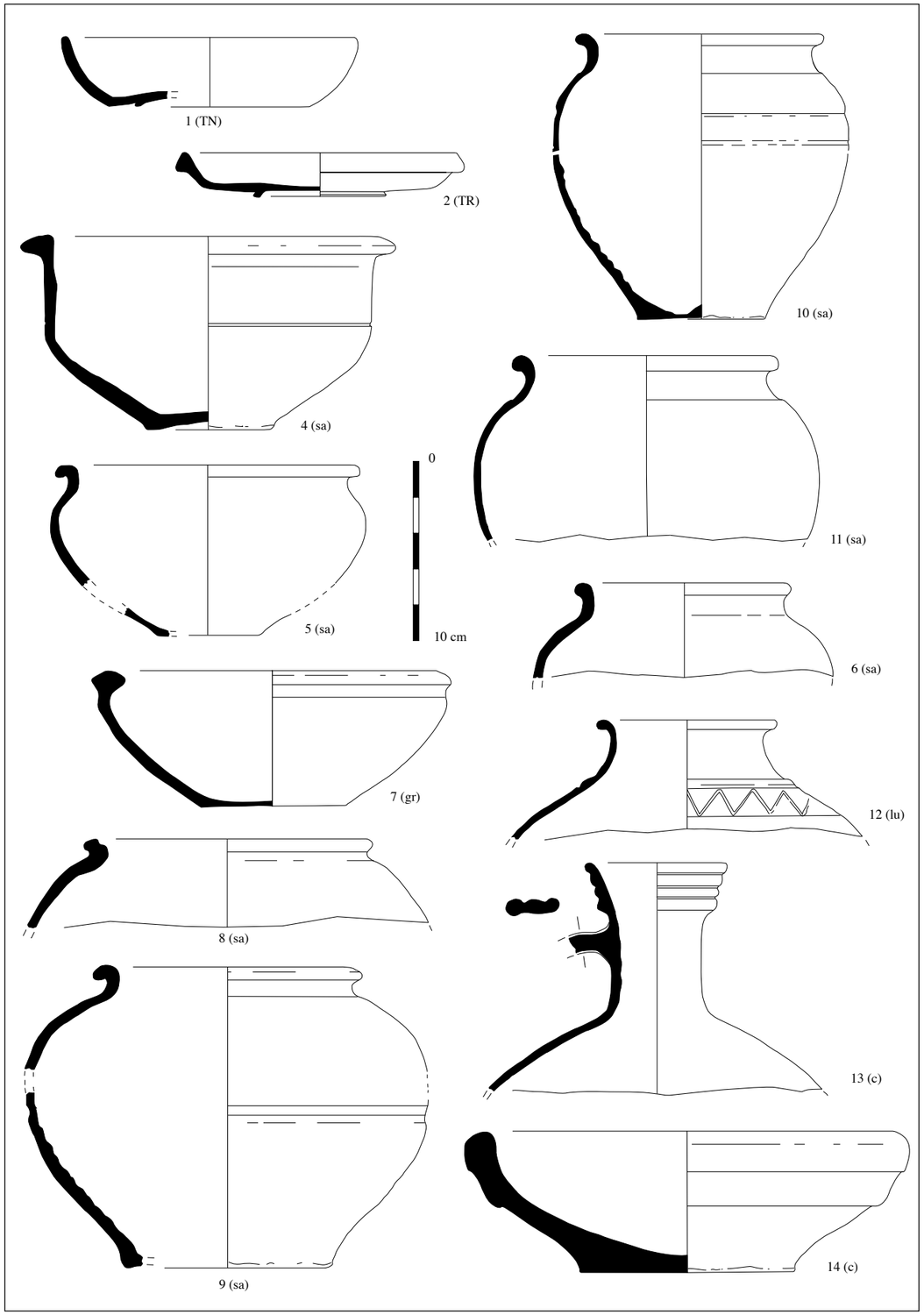

Fig. 14 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est. Céramiques du fossé F 3 (époque tibéro-claudienne).

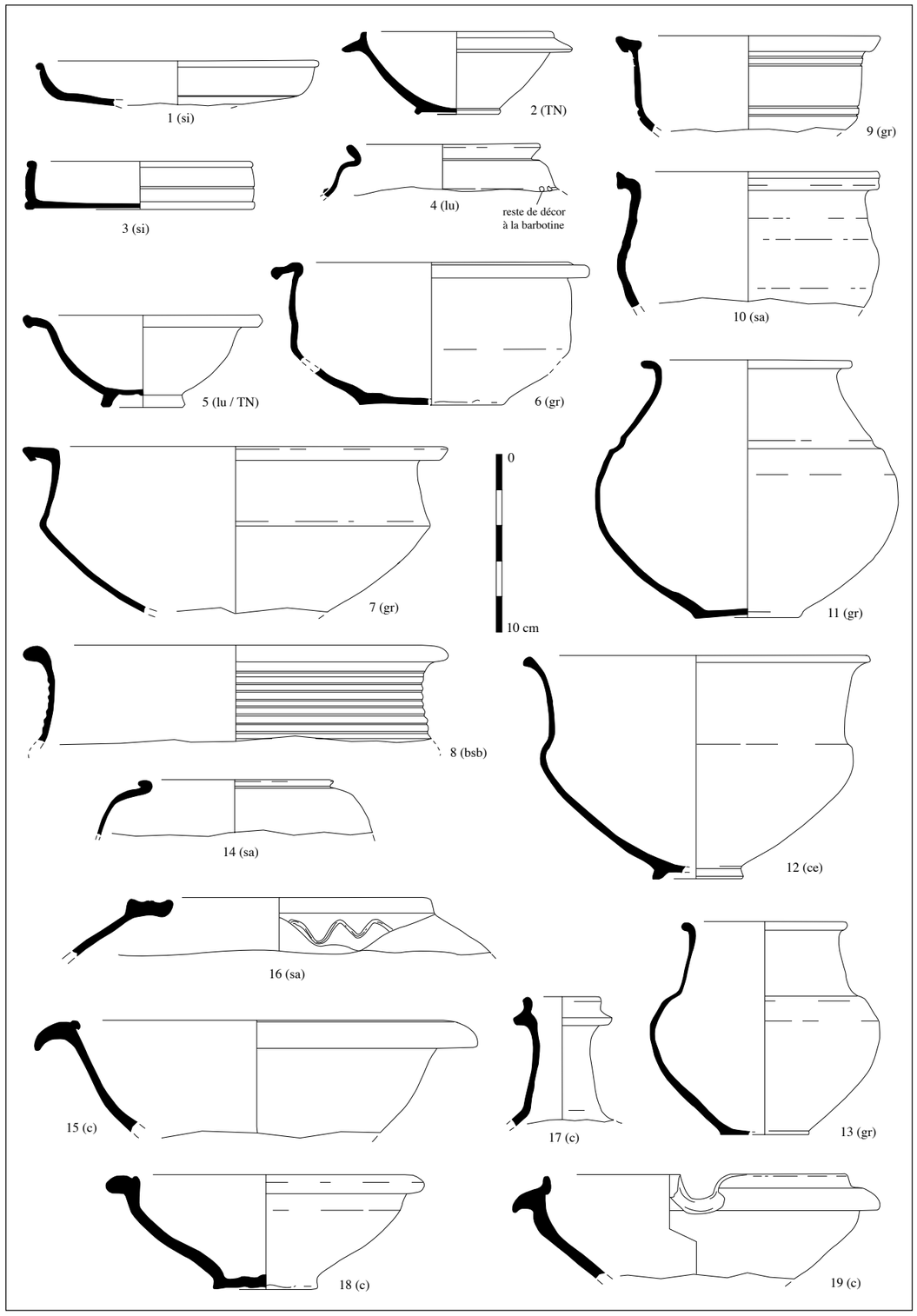

Fig. 15 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est. Céramiques de la fosse F 126 (deuxième moitié du I[er] s.).

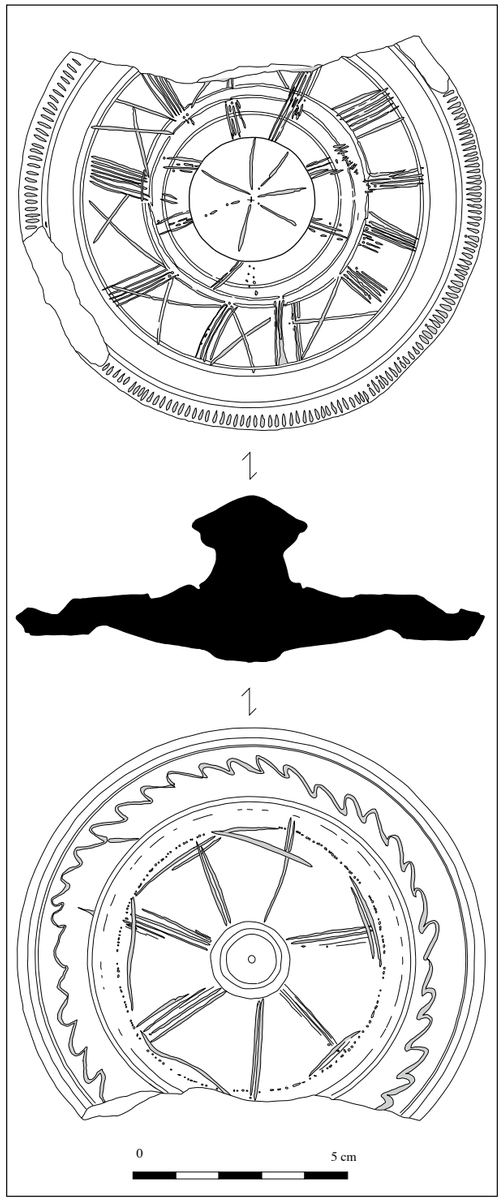

Fig. 16 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est. Couvercle très décoré provenant de l'ensemble F (fin du Ier s.).

légère pollution de résidus augustéens (23 tessons, soit 1,6 %), sans doute en rapport avec le premier fonctionnement du fossé. Caractéristique, cette présence résiduelle n'a pas d'incidence sur la valeur de l'ensemble qui apparaît directement lié à l'occupation du bâtiment résidentiel : l'ensemble A, situé à quelques mètres de là. Tout comme le fossé F 132, ce contexte associe des formes de chronologies légèrement décalées (*cf.* les sigillées et les parois fines engobées), signe d'une formation vraisemblablement échelonnée sur plusieurs décennies entre la fin du Ier siècle et la première moitié du IIe siècle. Leur association n'apparaît cependant pas totalement contradictoire.

Le fossé F 1 (site Est)

Son comblement a livré 947 tessons représentant au moins 65 formes plus ou moins dispersées sur les soixante mètres de son tracé, bien que parfois concentrées en poches de rejets ponctuelles. L'ensemble apparaît comme une série de rejets secondaires et semi-primaires, illustrant la première moitié du IIe siècle (fig. 23), bien qu'un phénomène similaire à ceux des fossés F 108 et F 132 puisse être remarqué, tandis qu'un léger fond résiduel gallo-romain précoce soit ici aussi présent (6 tessons).

Le « puisard » F 202 (site Ouest)

Située entre les deux fossés délimitant la cour principale d'habitation du site Ouest, cette structure a livré un petit ensemble de 106 tessons. Ils représentent au moins six poteries dont quatre sont bien conservées (fig. 24) et proviennent de la partie sommitale de son comblement. Contrastant fortement avec les lots multiples et conséquents d'époques flavienne et antonine, ce dépotoir constitue pratiquement la seule illustration d'une occupation des deux sites, en l'occurrence celui du site Ouest, durant l'époque sévèrienne (fin du IIe - début du IIIe siècle). Associés à quelques formes contemporaines découvertes ici et là sur le même site (F 144 et F 184, fig. 24), il permet simplement de faire quelques petits constats sur les approvisionnements de cette époque.

Notes sur les légendes utilisées sur les figures

Afin de favoriser l'identification des différentes poteries, quelques abréviations sont associées aux numéros d'isolation de chacune :
(si) = sigillée ; (pfe) = paroi fine engobée ; TN = *terra nigra* ; TR = *terra rubra* ; (p TN) : « pseudo » *terra nigra* ; (lu) = céramique commune lustrée ; (d) : céramique dorée ; (erp) : céramique à enduit rouge pompéien ; (ce) : céramique à pâte claire engobée ; (c) : céramique à pâte claire (indéterminée) ; (c N) = céramique à pâte claire du Noyonnais ? ; (sa) : céramique à pâte sombre sableuse (indéterminée) ; (gr) : céramique à pâte sombre granuleuse ; (bsb) : céramique à pâte fine blanche et surface bleutée ; (LLF) : céramique à pâte grise sableuse de l'atelier de Lyons-la-Forêt.

LES ENSEMBLES DU Ier SIÈCLE - DÉBUT DU IIe SIÈCLE

Les contextes les plus anciens paraissent insuffisants pour permettre une approche réaliste des approvisionnements durant la première moitié du Ier siècle. Néanmoins, les différents phénomènes qu'ils révèlent s'insèrent parfaitement dans les tendances déjà mises en évidence en milieu rural sur les sites hauts normands des environs, voire dans une certaine mesure aussi, dans les territoires septentrionaux, leur conférant de ce fait une certaine représentativité. Cette cohérence s'applique également aux ensembles attribuables à la deuxième moitié du Ier siècle, nettement plus conséquents.

La sigillée

Totalement absente des dépotoirs gallo-romains « précoces » découverts sur les deux sites, elle semble faire une timide apparition à l'époque claudienne puis se développe durant la deuxième moitié du Ier siècle, en particulier avec l'arrivée des services flaviens. Ceci ne constitue pas un fait isolé, ayant également été observé sur les sites ruraux de cette partie de la région, qu'il s'agisse de Fesques, de l'habitat groupé de Gonneville-sur-Scie, ou de la *villa* rustique de La Houssaye-Béranger (déjà cités). Il semble établir la réalité d'approvisionnements sigillés « tardifs » et quoi qu'il en soit particulièrement limités dans cette partie du territoire, avant le milieu du Ier siècle. Jusqu'à la première moitié du IIe siècle, période qui peut être étudiée avec une certaine fiabilité, sa proportion varie considérablement d'un ensemble à un autre, sans distinction entre les deux sites : 4 %, 7,5 %, 12 % et même 21 % du NMI dans un ensemble du site Ouest, le fossé F 108. Exceptionnelle, cette dernière proportion est sans doute à mettre en relation avec la localisation du contexte, une poche de rejets déversée dans un fossé, juste derrière le bâtiment résidentiel, l'ensemble A du site Ouest (fig. 3). Il s'agit probablement d'une sur-représentation ponctuelle, qui ne trouve aucun équivalent régional.

Le répertoire typologique reconnu n'appelle que peu de commentaires : les formes lisses Drag. 18, 27, 4/22 et 15/17 sont régulièrement présentes en alternance ou bien en association (dont F 126, fig. 15), complétées par quelques formes moulées Drag. 29b (dont celui du fossé F 108, fig. 19), ainsi que par un unique Drag. 37 « précoce » (structure non figurée). Les plus abondantes sont les formes flaviennes, principalement la coupelle Drag. 35 du « Service A » (dont fig. 19), assortie de quelques formes des « Services C ou D » (dont F 132, iso. 1, fig. 17). À partir de la fin du Ier - début du IIe siècle, quelques produits du Centre de la Gaule, en l'occurrence ceux des phases 4 puis 5 de Lezoux (F 132, iso. 2, fig. 17 et F 108, forme non figurée), ou bien des Martres-de-Veyre (F 108, iso. 4, fig. 19), sont présents. Ils restent cependant très minoritaires face aux productions de La Graufesenque qui perdurent massivement jusqu'au premier quart du IIe siècle, parfois avec des formes anciennes, Drag. 29b et 18, comme en témoignent l'ensemble du fossé F 1 composé uniquement de sigillées rutènes : 3 formes non figurées, ou encore celui du fossé F 108 dans lequel elles sont prépondérantes (9 formes sur 11, fig. 19). Ce phénomène peut, vraisemblablement, être en grande partie imputé à la nature même des ensembles, formés de rejets échelonnés sur plusieurs décennies dans des fossés ouverts où le matériel ancien est sur-représenté. Mais ceci n'explique pas tout : il traduit également un phénomène de conservation longue des formes, ayant ainsi limité les acquisitions.

Au-delà de la première moitié du IIe siècle, les approvisionnements en sigillée ne peuvent être appréhendés correctement en raison de la faiblesse numérique et quantitative des rejets. Les quelques éléments découverts s'insèrent cependant dans les tendances reconnues pour la deuxième partie du Haut-Empire, marquées par la prédominance des productions du Centre de la Gaule, assorties des productions d'Argonne. Si celles-ci sont bien attestées sur les deux sites, il n'est pas possible d'évaluer leur représentation, interdisant de ce fait toute comparaison avec certains sites du plateau cauchois comme Gonneville-sur-Scie ou Eslettes (Seine-Maritime) où ces productions peuvent parfois représenter la moitié des approvisionnements de cette catégorie entre la fin du IIe siècle et le milieu du IIIe siècle.

Les parois fines engobées

Elles apparaissent vers la fin du Ier siècle avec les formes caractéristiques de cette période : il s'agit de gobelets ovoïdes à décor le plus souvent « sablé » au quartz dont la part représente de manière stable environ 5 % du NMI des différents ensembles concernés. Alors que plusieurs semblent provenir des ateliers du Centre de la Gaule, l'origine de quelques-uns reste incertaine. Ceci concerne en particulier un gobelet issu du fossé F 108 (iso. 5, fig. 19), dont on peut se demander s'il ne provient pas des ateliers lyonnais : il possède une pâte « crème » dépourvue de mica, recouverte d'une projection d'argile pilée et d'un engobe brun-noir. Par ailleurs, quatre exemplaires issus de deux ensembles distincts du même site Ouest présentent les caractéristiques techniques spécifiques des productions argonnaises à pâte fine orangée pourvue d'un cœur gris ; projection de chamotte pilée recouverte d'un engobe noirâtre (F 132, iso. 4, fig. 17 et F 108, iso. 6, fig. 19). Ce fait apparaît quelque peu surprenant dans la mesure où les contextes chronologiques de découverte semblent antérieurs à la date généralement admise de l'apparition de ces productions (Symonds, 1992). Si un décalage peut être envisagé entre la présence puis le rejet de ces différentes formes et productions dans les fossés, le détail des sigillées associées tend pourtant à ancrer la chronologie des deux ensembles concernés au début de l'époque antonine. Quelques cas similaires signalés à Amiens (Binet *et al.*, 1999 et 2002) semblent démontrer qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé ou d'une distorsion chronologique majeure entre

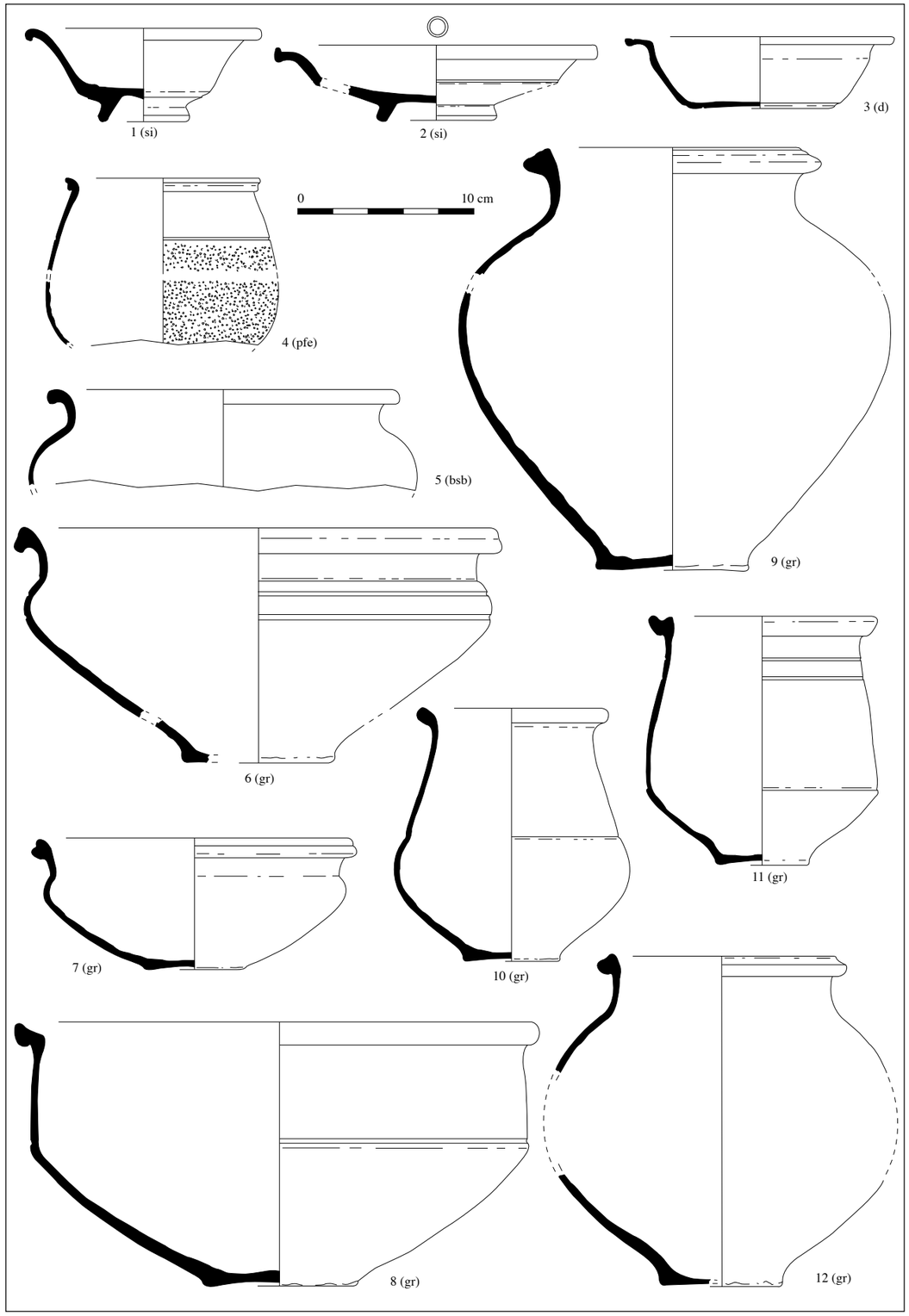

Fig. 17 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest. Sigillées, parois fines engobées, céramique dorée et céramiques communes sombres du fossé F 132 (fin du I^er - premier tiers du II^e s.).

RAP - n° 1/2, 2006, GÉRARD GUILLER, YVES-MARIE ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

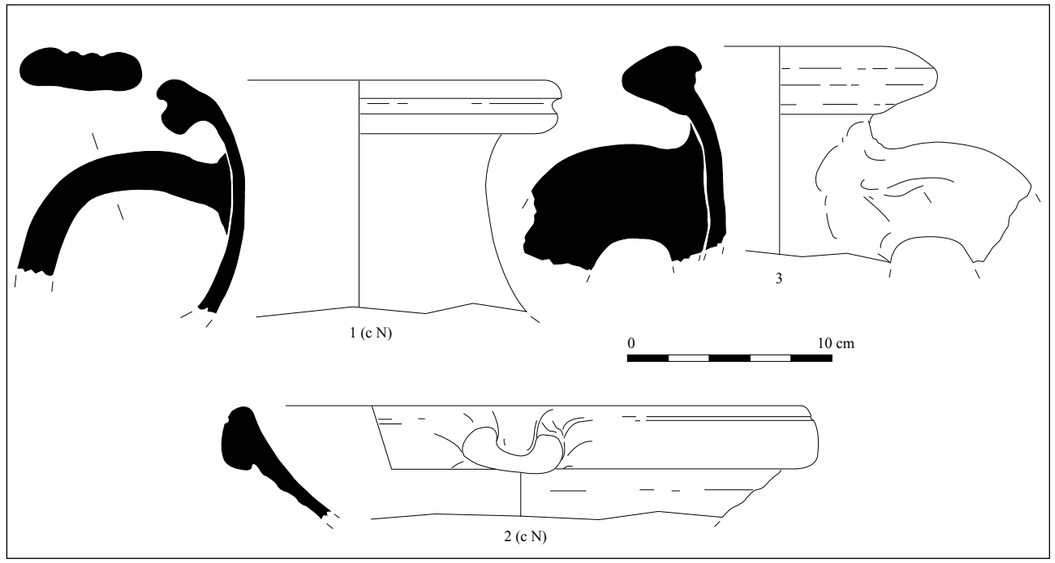

Fig. 18 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest. Céramiques à pâte claire et amphore Dressel 20 du fossé F 132 (fin du I^er - premier tiers du II^e s.).

différentes céramiques ou productions, mais que les parois fines engobées argonnaises ont bien fait une apparition relativement précoce en Picardie et, apparemment donc, jusqu'au nord de la Seine-Maritime. Sans surprise par contre, ces dernières restent par la suite les éléments dominants des approvisionnements locaux en parois fines (ensembles non figurés).

Les *Terra Nigra*, *Terra Rubra* et les autres céramiques « fines » (lustrées, dorées et engobées).

Ces différentes catégories ne sont pas toujours aisées à distinguer, en particulier dans des milieux d'enfouissement agressifs comme ceux-ci, et si un répertoire spécifique identifie la plupart des formes en TN (*Terra Nigra*) ou TR (*Terra Rubra*), certaines productions communes plus ou moins locales ou régionales ont, à l'évidence, repris à leur compte plusieurs de ces modèles ou bien ont élaboré des formes différentes qui participent à la recrudescence de poteries soigneusement polies mais non engobées. Aussi l'attribution tant catégorielle que géographique des différentes formes concernées est rarement possible, d'autant que l'état de surface médiocre de plusieurs poteries complique ici régulièrement la tâche.

En l'absence de toute sigillée, la TN et la TR constituent les seules importations de vaisselle fine durant pratiquement toute la première moitié du I^er siècle et resteront même après l'arrivée des sigillées, les principales formes de ce genre de vaisselle au cours du I^er siècle, oscillant entre 6 et 12 % du NMI, sans évolution perceptible. Leurs formes comme leurs productions sont caractéristiques de l'époque : des « vases tonnelets » en TR à décor excisé (fossé F 25, iso. 1, fig. 13), ou à fin décor incisé (structure non figurée), et une assiette type Haltern 72 b / Amiens 3 en TR (fossé F 3, iso. 2, fig. 14), semblent attribuables aux ateliers de la Vesle dans la Marne, tout au moins les tonnelets. Ces modèles sont associés aux assiettes à bords rentrants et fonds bombés types Gose 287-289 ou Amiens 11 en TN (fossés F 25 et F 3, fig. 13 et 14), ces dernières fournissant un repère chronologique postérieur au début du I^er siècle (au plus tôt pour l'époque tibérienne), voire aussi sans doute à une assiette à bord droit et pincement interne de types Gose 286 ou Haltern 74 /Amiens 9 en TN qui offre un jalon chronologique tout à fait similaire (fossé F 25, forme non figurée). Alors qu'elle est absente du fossé F 25, l'assiette précoce à bord oblique Haltern 73/Amiens 5 est attestée dans un petit contexte du site Ouest (non figuré).

Au cours du I^er siècle (époque claudienne ?), la TR disparaît totalement tandis que quelques autres modèles en TN font leur apparition : deux exemplaires de la même coupelle à collerette Gose 303/Amiens 15 (ensemble non figuré) et une coupelle tronconique Gose 334/Amiens 16 (F 126, iso. 2, fig. 15) fournissent les mêmes repères pour la deuxième moitié du I^er siècle. Cette dernière poterie est associée à un unique exemplaire d'une poterie présentant exactement la forme de la sigillée Drag. 46 (F 126, iso. 5, fig. 15), une imitation qui ne trouve pour l'instant aucun parallèle (4), que ce soit dans

(4) - Nous l'avons classée parmi la *Terra Nigra*, mais en est-ce bien une ? Ou bien n'est-ce pas plutôt une céramique commune lustrée issue d'un atelier quelconque ? Ici encore, se pose le problème de la définition et de la distinction entre « vraie » et « pseudo » TN.

les différents répertoires des ateliers connus ou supposés en Gaule Belgique (DERU, 1996). L'absence d'autres formes, en particulier les vases biconiques de types Gose 318 ou Amiens 38, ou encore des « tonnelets » de type Amiens 30, particulièrement fréquents plus au nord ou au nord-ouest, est à remarquer. Sa portée est évidemment à nuancer par les volumes respectifs des ensembles concernés. Mais ce tonnelet très particulier apparaît aujourd'hui totalement inconnu plus au sud du plateau, tandis que le modèle caréné Amiens 38 est faiblement attesté (quelques découvertes à Rouen ou à ses alentours immédiats), dans le cadre de la diffusion ponctuelle des TN du Noyonnais.

Présente tout au long du Ier siècle grâce à un renouvellement typologique, la TN est complétée par une sorte de « pseudo TN » à pâte rouge friable et surface brunâtre ou noire (5), présente systématiquement dans les ensembles de la deuxième moitié du Ier siècle mais dont la forte fragmentation (6) n'a pas permis l'identification précise des formes, apparemment différentes des modèles habituels. Reconnue aussi sur quelques sites hauts normands du Nord de la Seine, cette production semble encore présente jusqu'au début du IIe siècle (à l'état de simples tessons dans le fossé F 1). Si elle ne semble pas pouvoir être confondue avec la plupart des TN, du moins celles qui sont l'apanage habituel des sites régionaux, elle diffère également des céramiques communes lustrées qui se multiplient à partir de la fin du Ier siècle. À cette époque, celles-ci regroupent de nombreuses formes, essentiellement hautes et fermées, mais dont les proportions respectives ne sont pas équivalentes, certaines étant systématiques tandis que d'autres au contraire, apparaissent épisodiques. Les plus fréquents sont ici des vases globulaires à épaulement, rehaussés de motifs à la barbotine, toujours présents dans les ensembles du dernier tiers du Ier siècle puis au IIe siècle (F 126, iso. 4, fig. 15, puis F 108, iso. 11, fig. 19 et fossé F 1, forme non figurée). Leurs décors sont généralement constitués de petits picots organisés en registres hexagonaux ou quadrangulaires, parfois associés à des motifs circulaires. Ces formes présentent d'évidents liens avec une forme gallo-belge (type Holwerda 28), connue à partir du milieu du Ier siècle. Attestés localement à peu près à la même époque, ces vases ont connu une très large diffusion régionale : ils sont en effet attestés sur l'ensemble du plateau du Pays de Caux, y compris à son extrémité où leur fabrication est présente à Harfleur (ÉVRARD, 1995) ainsi que dans la basse vallée de la Seine, à Rouen (LECLER & LEQUOY, 2003). Ils sont également rencontrés à partir du IIe siècle au sud de la Seine, notamment à Louviers et dans tout le plateau d'Evreux où ils ont même été produits (7).

À côté de ces formes dominantes, les céramiques lustrées regroupent plusieurs autres modèles différents, dont quelques grandes « bouteilles » souvent décorées de décors géométriques, en particulier des croisillons, et qui sont présentes dès l'époque tibérienne ou claudienne (F 3, iso. 12, fig. 14, puis F 126, forme non figurée). Étant donné leur caractère soigné et la présence d'un décor, l'une de ces bouteilles pourrait avoir été associée à un curieux couvercle richement décoré (fig. 16). Alors que le couvercle ne trouve actuellement aucun parallèle, les bouteilles sont, par contre, bien connues dans cette partie du territoire haut normand, à l'image des régions voisines plus septentrionales (DUBOIS & BINET, 1996 et 2000 ; DERU, 1996). Leurs provenances restent cependant difficiles à cerner, principalement en raison d'une certaine diversité technologique qui rend probable plusieurs origines.

Si les TN et TR ainsi que les céramiques lustrées constituent l'essentiel des céramiques fines d'usage courant au cours du Ier siècle, quelques autres poteries participent tout de même à la diversité de cette large catégorie de vaisselle, et ce bien que leur représentation soit globalement anecdotique. Deux d'entre elles appartiennent au répertoire de la céramique dorée (DERU, 1994) : un petit gobelet apparemment doté de dépressions à l'origine (ensemble non figuré), et une sorte de coupe à fond plat (F 132, iso. 3, fig. 17). Dans un autre registre, au moins une poterie appartient à la catégorie des céramiques engobées : il s'agit d'un grand « bol » ayant la particularité de posséder une pâte claire orangée recouverte extérieurement d'un engobe blanc (F 126, iso. 12, fig. 15). Dans ce cas, il s'agit donc plutôt d'un palliatif que d'un réel souci d'ornement, ce dernier traduisant néanmoins une certaine volonté d'esthétique. La présence d'un engobe blanc peut également être envisagée pour une dernière céramique de type « bol » décoré par incisions au peigne (F 108, iso. 7, fig. 19). Si la première reste totalement inconnue, l'autre céramique, probablement engobée à l'origine, appartient à un groupe clairement identifié dont l'origine locale est probable (MANTEL *et al.*, 1997, p. 137). Notons également au passage la présence anecdotique d'une unique coupelle à enduit rouge pompéien sur pâte fortement micacée (F 108, iso. 8, fig. 19), et ce bien que ce dernier artifice soit d'ordre pratique et non décoratif.

À partir de la fin du Ier siècle, puis durant la première moitié du IIe siècle, quelques poteries

(5) - Il n'est pas exclu qu'elle puisse correspondre à la « TN 2 » de la production de Noyon (BEN REDJEB, 1992). Mais l'absence d'élément de forme restreint toute identification.

(6) - Résultant d'une fragilité découlant d'un état de cuisson médiocre.

(7) - Entre autres sur le site d'atelier rural des Ventes, " Les Mares Jumelles " (Eure). Mais les exemplaires y sont souvent dépourvus de décor.

RAP - n° 1/2, 2006, GÉRARD GUILLER, YVES-MARIE ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

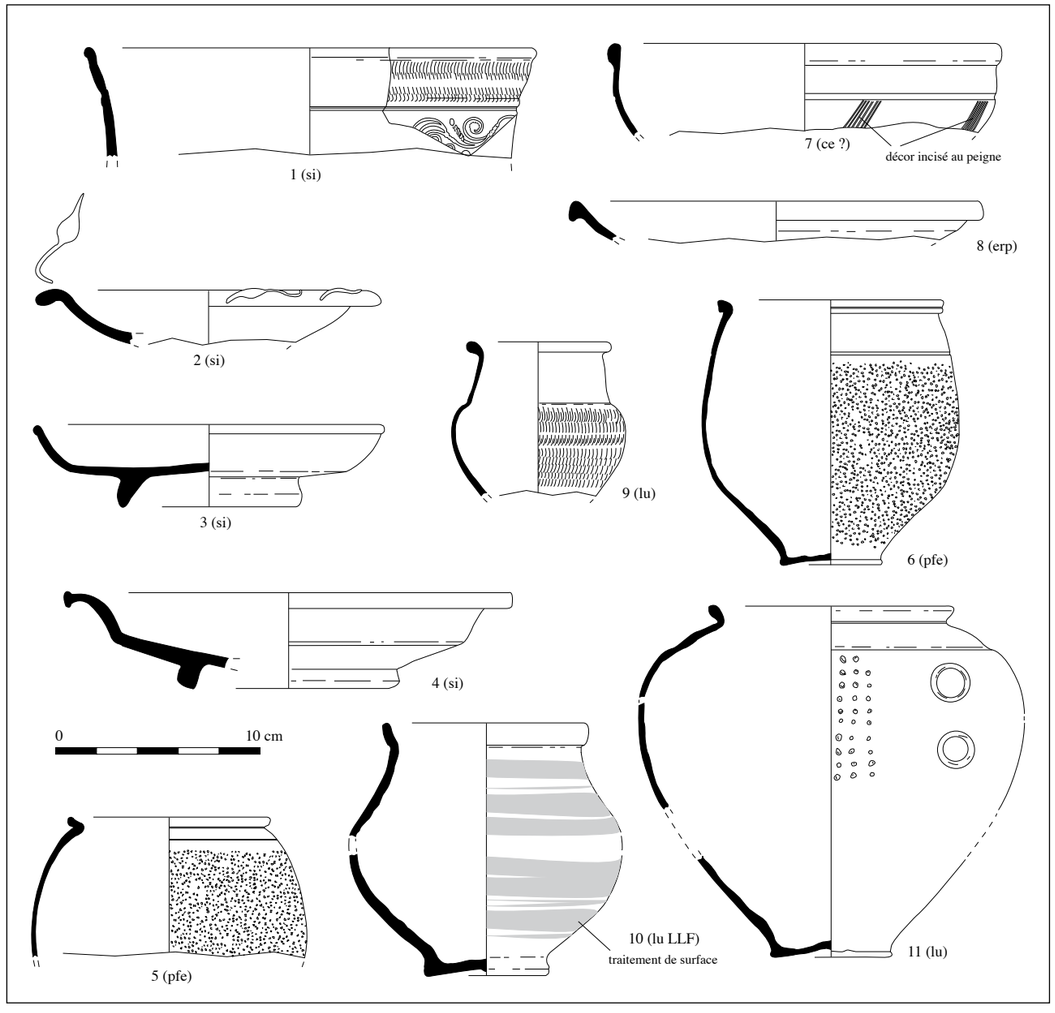

Fig. 19 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest. Sigillées, parois fines engobées, céramique à enduit rouge pompéien (n° 8), et céramiques lustrées du fossé F 108 (fin du Ier - premier quart du IIe s.).

complètent voire renouvèlent la gamme des formes lustrées : il s'agit souvent de petits gobelets, certains étant décorés de guillochis (F 108, iso. 9, fig. 19), d'autres simplement lustrés horizontalement (F 108, iso. 10, fig. 19) ou au contraire, verticalement (F 1, iso. 12, fig. 23). À cette époque, les grandes bouteilles lustrées sont encore présentes, mais sans être décorées (F 108, iso. 6, fig. 21 ; F 1, iso. 1, fig. 23). La diversité de toutes ces formes lustrées apparaît également au niveau de leurs pâtes et donc de leurs origines. Celles-ci associent plusieurs provenances indéterminées dont au moins une pourrait être septentrionale (Amiénois ?) en raison des caractéristiques morphologiques de la poterie concernée (F 132, iso. 9, fig. 19), à au moins une production régionale issue de l'atelier installé en forêt de Lyons-la-Forêt dans l'Eure (8) qui distribue là les premières séries de ce qui deviendra aux IIe puis IIIe siècles l'une de ses spécialités (F 108, iso. 10, fig. 19, et F 1, iso. 12, fig. 23). Le vase en question se distingue principalement par un traitement de surface volontairement partiel, sous forme de bandes parallèles le plus souvent verticales, provoquant des contrastes mat/brillant délibérément recherchés.

La céramique commune

La bonne représentation de toutes les céramiques fines prises dans leur globalité, n'évite évidemment pas la prépondérance de la céramique commune qui est toujours très largement majoritaire. Celle-ci apparaît au début de l'époque gallo-romaine comme une association de formes peu variées sur le plan typologique (fossés F 25 et F 3), tout en

(8) - Identifié dès les années 1950 par un historien local, M. - A. DOLLFUSS, ce site est aujourd'hui mieux connu par une fouille d'évaluation menée par l'auteur (ADRIAN, 2004).

étant diversifiées sur le plan technique, car issues à l'évidence de plusieurs ateliers. Cette relative sobriété typologique initiale va s'estomper au cours de la deuxième moitié du Ier siècle (fosse F 126, fig. 15), au moment de la mise en place de ce que l'on peut appeler un petit « faciès » local visiblement diversifié tant dans ses formes que dans ses provenances.

Les contextes les plus anciens révèlent la cohabitation de pots à cuire dotés le plus souvent de petites lèvres « arrondies » plus ou moins débordantes (F 25, iso. 8 et 9, fig. 13, et F 3, iso. 6, 9, 10 et 11, fig. 14). Présentant un ressaut marqué à la liaison col/panse, ces formes de pots auront totalement disparu des ensembles ultérieurs, constituant de ce fait des jalons chronologiques fiables pour la première moitié du Ier siècle, une appréciation confirmée par les quelques ensembles contemporains découverts régionalement, tant à Gonneville-sur-Scie qu'à Fesques, ou bien dans certains territoires voisins (DUBOIS & BINET, 2000). À l'état de simples tessons de bords, ces pots sont parfois difficiles à distinguer des écuelles à profil en « S » qui constituent l'autre type de forme fréquent à cette époque (F 25, iso. 5 et 6, fig. 13 ; F 3, iso. 5, fig. 14). Tout comme les pots avec lesquels elles sont associées, ces formes basses auront complètement disparu des ensembles de la deuxième moitié ou de la fin du Ier siècle (fig. 15 à 23). Il en est de même pour d'autres formes basses dotées d'une épaisse lèvre à la fois sortante et rentrante (F 25, iso. 3 et 4, fig. 13 ; F 3, iso. 7, fig. 14) qui semblent caractéristiques du début de l'époque gallo-romaine. Totalement absentes des territoires méridionaux de l'actuelle Haute-Normandie, ces différentes formes appartiennent pour une majorité d'entre elles aux horizons gallo-romains « précoces » du Nord de la Gaule, dont ceux d'Amiens (DUBOIS & BINET, 1996 et 2000), différant sensiblement de ceux de Rouen (LECLERC & LEQUOY, 2003). Ces modèles caractéristiques sont ici associés à une unique poterie carénée pourvue d'une lèvre saillante (fossé F 3, iso. 4, fig. 14), dont la forme ne trouve pour l'instant qu'une seule comparaison locale à Fesques, dans un contexte nettement plus tardif, sans qu'il soit donc possible d'en apprécier la pertinence, notamment chronologique.

La deuxième moitié du Ier siècle voit une sensible évolution du répertoire, marquée par l'émergence d'un répertoire local relativement spécifique qui va trouver des développements au IIe siècle : en effet, la plupart des formes en présence, ainsi que les productions, particulièrement celles à pâtes sombres, n'ont connu qu'une diffusion régionale restreinte même si plusieurs possèdent des parentés morphologiques, voire aussi techniques, évidentes avec les répertoires voisins de l'Amiénois ou du Beauvaisis. Largement représentées à Mauquenchy ainsi qu'à Fesques, ces formes et productions s'avèrent pratiquement absentes des sites occidentaux ou méridionaux de la Seine-Maritime et, notamment, dans la partie inférieure du plateau cauchois où seules quelques « marmites » à épaulement sont parfois connues, laissant ainsi entrevoir des origines septentrionales ou orientales pour ces productions. Déclinés en pâtes sombres, ces modèles constituant les éléments les plus évidents du faciès local et de ses influences se répartissent entre deux grands types de poteries : des formes hautes à épaulement ou « marmites », dotées de lèvres aplaties ou arrondies (F 126, iso. 11 et 13, fig. 15), et des formes basses presque toujours carénées mais aux profils variés, les plus souvent pourvues de larges lèvres débordantes (fig. 15). Parmi ces poteries, quelques-unes possèdent des stries en relief sur l'épaule (F 126, iso. 8, fig. 15), qui apparaissent comme un trait commun de plusieurs répertoires gallo-belges, notamment bellovaque (PISSOT, 1993 et 1994 ; PITON, 1993). Entre la fin du Ier siècle et le premier quart du IIe siècle, l'éventail de ces formes s'enrichit considérablement avec l'arrivée de plusieurs modèles très différents, essentiellement des formes basses et ouvertes, pas toujours carénées, assorties de quelques « plats » et de pots ovoïdes de multiples formes (F 132, iso. 6 à 9, 11 et 12, fig. 17 ; F 108, iso. 4 à 7 et 10, fig. 20). Des couvercles sont aussi régulièrement présents à cette époque (dont F 108, fig. 20).

Les pâtes constituent également l'une des grandes spécificités de ce répertoire. Les plus caractéristiques sont des pâtes « granuleuses » pour lesquelles il nous est difficile d'utiliser les multiples variantes évoquées régulièrement par les différents auteurs. Selon les informations réunies depuis plusieurs années, principalement par S. Dubois (DUBOIS & MILLE, 1994 ; MANTEL, 1997), ces pâtes très caractéristiques mais variables sont le fait de plusieurs ateliers installés dans le Pays de Bray, du côté de la vallée de la Bresle toute proche (9), ainsi que près de Beauvais (CARTIER, 1966 et 1974). La part quelquefois fluctuante de ces productions granuleuses connaît une évolution quantitative particulièrement radicale : de 20 à 25 % des tessons de la céramique commune sombre dans les ensembles les plus anciens (F 25 et F 3), elle atteint 40 % durant la deuxième moitié du Ier siècle (F 126), puis 60 % (F 108) et même une fois 80 % durant le premier tiers du IIe siècle (F 132). Sur ce point aussi, ces données contrastent avec celles obtenues sur certains sites du plateau du Pays de Caux, dont celui de Gonneville-sur-Scie implanté à une trentaine de kilomètres, où ces pâtes n'apparaissent qu'à une époque beaucoup plus tardive, au plus tôt vers la fin du Ier siècle, tout en y tenant une place presque anecdotique. La proximité géographique des ateliers explique sans doute leur diffusion précoce et le développement

(9) - La récente découverte d'un autre atelier de ce genre, à Rainvilliers près de Beauvais (déviation de Beauvais, 2004 ; resp. G. TAUPIN), vient conforter l'implantation géographique de ces productions.

RAP - n° 1/2, 2006, GÉRARD GUILLER, YVES-MARIE ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

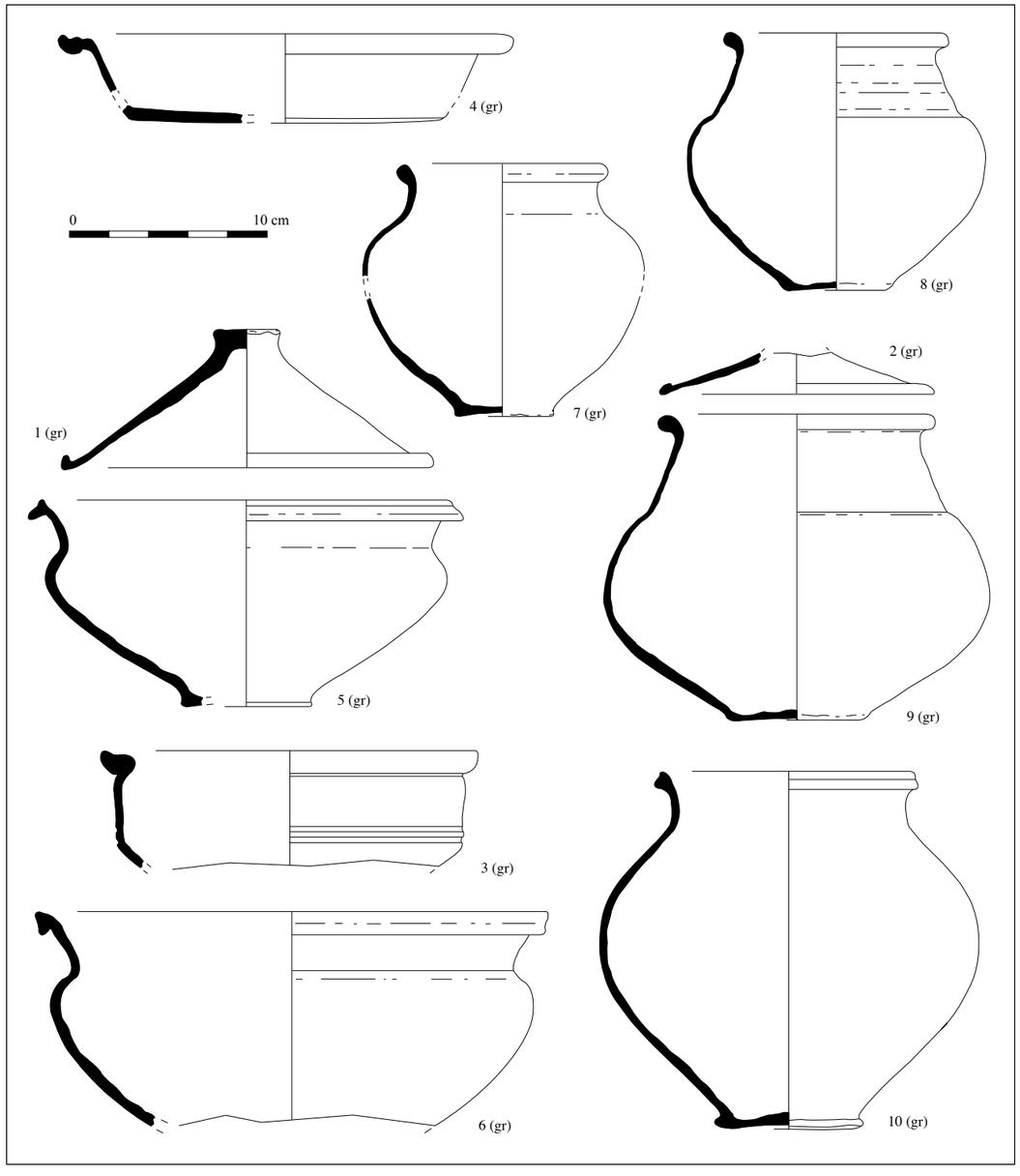

Fig. 20 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), « Fond de Randillon », site Ouest. Poteries à pâtes sombres granuleuses du fossé F 108 (fin du Ier - premier quart du IIe s.).

d'un monopole. Malgré celui-ci, plusieurs autres productions constituent néanmoins des éléments significatifs des approvisionnements locaux : durant une bonne partie du Ier siècle, il s'agit essentiellement de pâtes sableuses ou finement sableuses, souvent « tendres » et cassantes, possédant des aspects variés que nous ne pouvons détailler, principalement en raison de leur diversité.

Vers la fin du Ier siècle, il semble néanmoins possible d'y reconnaître les pâtes « blanches à surface bleutée » attribuées au Sud-Est du Beauvaisis (PISSOT, 1993 et 1994 ; MANTEL, 1997). Évoluant entre 17 % (fossé F 132) et 30 % (fossé F 108) des tessons de la céramique commune sombre, ces dernières distribuent un répertoire sensiblement différent de celui des pâtes granuleuses même si quelques formes sont similaires : il s'agit principalement de formes basses à carènes saillantes, souvent rehaussées de lignes parallèles sur l'épaule, ou au contraire, des formes arrondies plus ou moins en « S », régulièrement assorties de « marmites » à

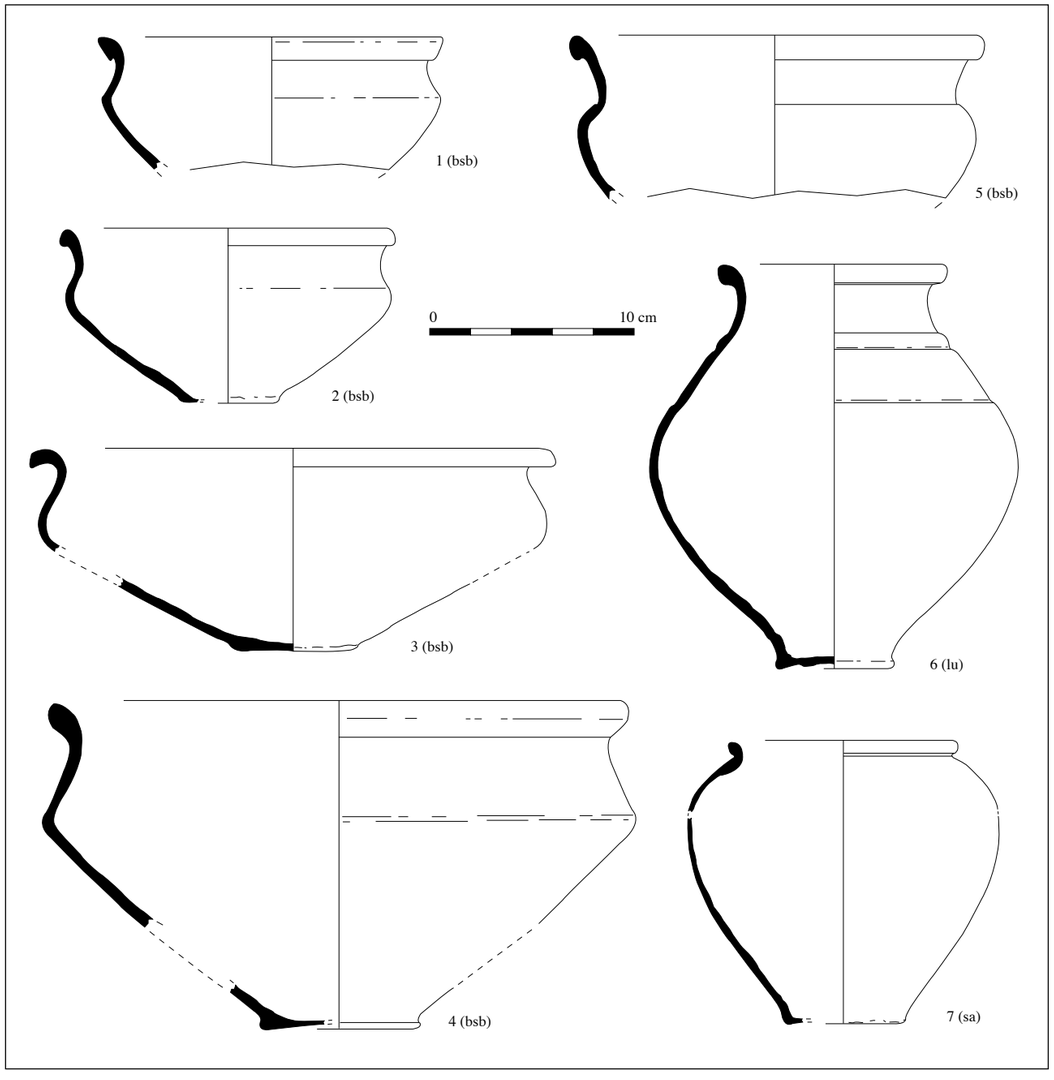

Fig. 21 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest : poteries à pâtes sombres diverses du fossé F 108 (fin du I^er - premier quart du II^e s.).

épaulement et de quelques couvercles (F 132, iso. 5, fig. 17 ; F 108, iso. 1 à 5, fig. 21 ; F 1, iso. 11, fig. 23). Outre ces productions probablement importées depuis les territoires voisins, d'autres ateliers participent de temps en temps ou bien de manière régulière mais restreinte à la fourniture du marché local : cela concerne essentiellement quelques pots ovoïdes à petites lèvres « arrondies », apparemment dépourvus de badigeon micacé doré sur l'encolure (F 126, iso. 14, fig. 15 ; F 108, iso. 7, fig. 21), et dont les origines respectives restent totalement indéterminées, ainsi que de rares poteries issues de l'atelier de Lyons-la-Forêt (dont F 1, iso. 13, fig. 23). La place de ce dernier site, pourtant peu éloigné (une trentaine de kilomètres, au sud) apparaît ici particulièrement restreinte alors qu'il détient déjà une place importante sur les sites méridionaux du plateau ou dans la basse vallée de la Seine, à Rouen (LECLERC & LEQUOY, 2003 a et b).

Alors que les poteries à pâtes sombres représentent les éléments les plus explicites du faciès local, les céramiques à pâtes claires révèlent un tout autre phénomène, essentiellement marqué par la présence des modèles « standards » de chaque période, accompagnant une diffusion parfois très vaste des productions. La plupart des cruches et des mortiers possèdent des formes largement répandues à la même époque, tout en associant plusieurs productions d'envergures inégales et dont la majeure partie reste indéterminée : ceci est le cas en particulier pour deux mortiers estampillés, peut-

RAP - n° 1/2, 2006, GÉRARD GUILLER, YVES-MARIE ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

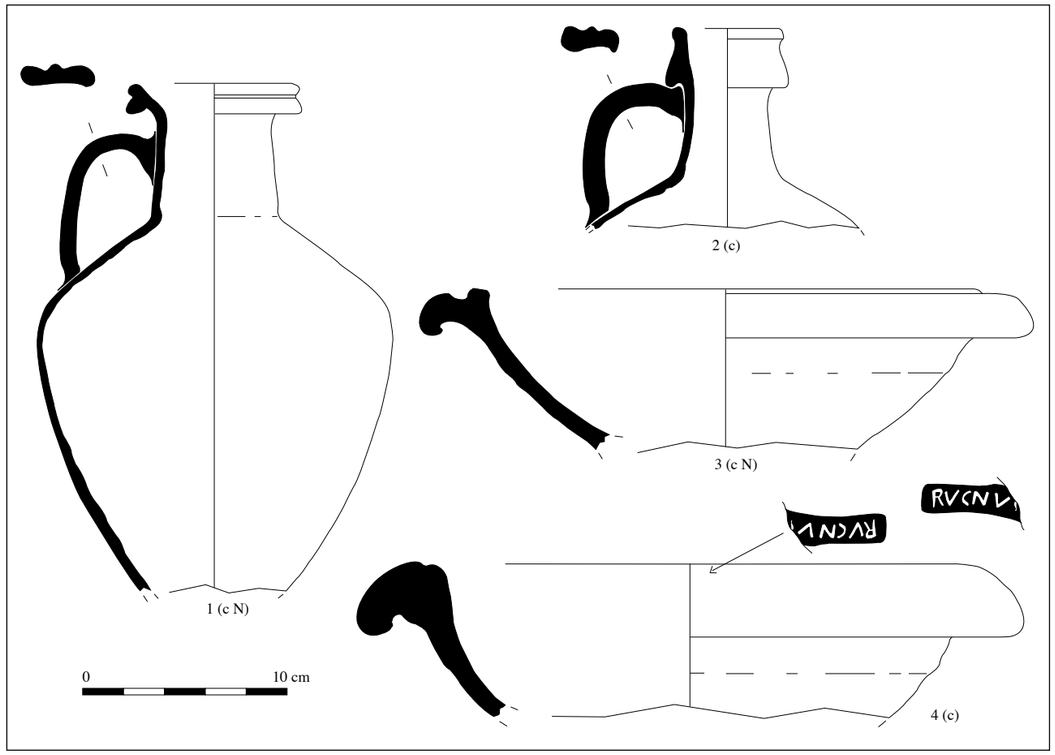

Fig. 22 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Ouest. Poteries à pâtes claires du fossé F 108 (fin du I^er - premier quart du II^e s.).

être issus d'une même origine, portant les marques *ESACN* (structure non figurée) et *RVCNV*... (F 108, fig. 22) et dont la provenance ne peut actuellement être évaluée, sans qu'il faille exclure toute source locale ou régionale. La présence de ces mortiers participe à la fréquence de l'estampillage en Gaule Belgique, alors que cette pratique est exceptionnelle au sud de la Seine, à la même époque (10). Un cas un peu différent apparaît pour les pâtes jaunes peu cuites de nombreux mortiers et cruches reconnues dans les contextes du dernier quart du I^er siècle puis de la première moitié du II^e siècle (F 132, iso. 1 et 3, fig. 18 ; F 108, iso. 1 et 3, fig. 22 ; F 1, mortier n° 3, fig. 23). Elles semblent en effet pouvoir être attribuées aux ateliers du Noyonnais, notamment en raison de leur similitude technique avec les productions identifiées à Noyon ou à ses alentours (BEN REDJEB, 1992 ; et d'après une communication de S. DUBOIS). Importante durant cette période, la présence de ces dernières ne constitue pas un fait isolé, ayant été remarquée à de nombreuses reprises sur l'ensemble du territoire haut normand, y compris au sud de la Seine. Avant cette date, les provenances des poteries à pâtes claires sont encore plus incertaines, ce que ne facilite pas leur représentation souvent aléatoire. Dans la fosse F 126, ceci concerne trois « tèles » (11) dotées de la même pâte blanche et fine (iso. 15, 18 et 19, fig. 15), dont la présence n'a été reconnue que dans ce seul ensemble. Dans des contextes plus récents, il s'agit de plusieurs exemplaires d'un modèle assez particulier de cruche à pâte finement sableuse rosâtre (F 108, iso. 2, fig. 22 ; F 1, iso. 2, fig. 23). La présence ponctuelle ou au contraire régulière de ces différentes poteries pourrait découler d'importations épisodiques mais aussi de petites productions locales d'envergures restreintes, à l'image de celle identifiée sur le site d'Aux-Marais, près de Beauvais (CARTIER, 1966 ; MAUDUIT, 2005).

(10) - Dans cette partie de la région, l'estampillage sur mortiers est presque exclusivement le fait des productions d'importations de *Q. Veranius* (Noyonnais ?), ou de *Atisius* (Aoste), puis à partir du II^e siècle, de l'atelier de Coulanges (Allier) ou d'une petite production locale (atelier des Ventes, " Les Mares Jumelles ", Eure).

Les amphores

Leur présence se résume à quelques exemplaires de Dressel 20 en provenance de Bétique (dont le fossé F 132, fig. 18) et à deux Gauloise 4 de Narbonnaise (non figurées), les modèles « précoces » étant totalement absents. Loin d'être une particularité propre aux deux occupations découvertes à Mauquenchy, ces différentes présences ainsi que les absences d'autres types d'amphores apparaissent

(11) - Ces poteries sont en effet totalement lisses à l'intérieur, dépourvues de toute projection quartzeuse ainsi que d'usure liée à leur utilisation comme broyeurs.

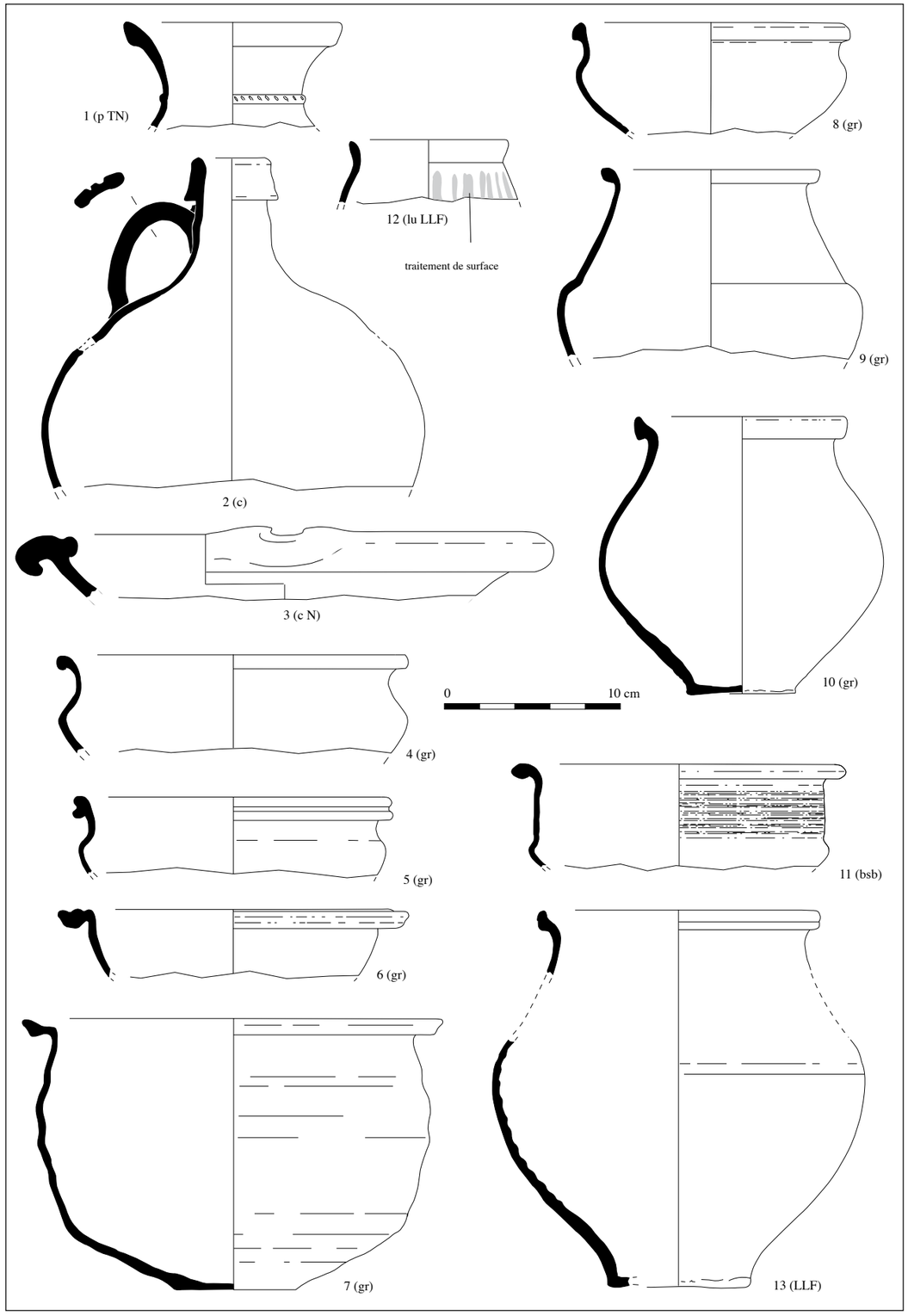

Fig. 23 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est. Céramiques du fossé F 1 (première moitié du II^e s.).

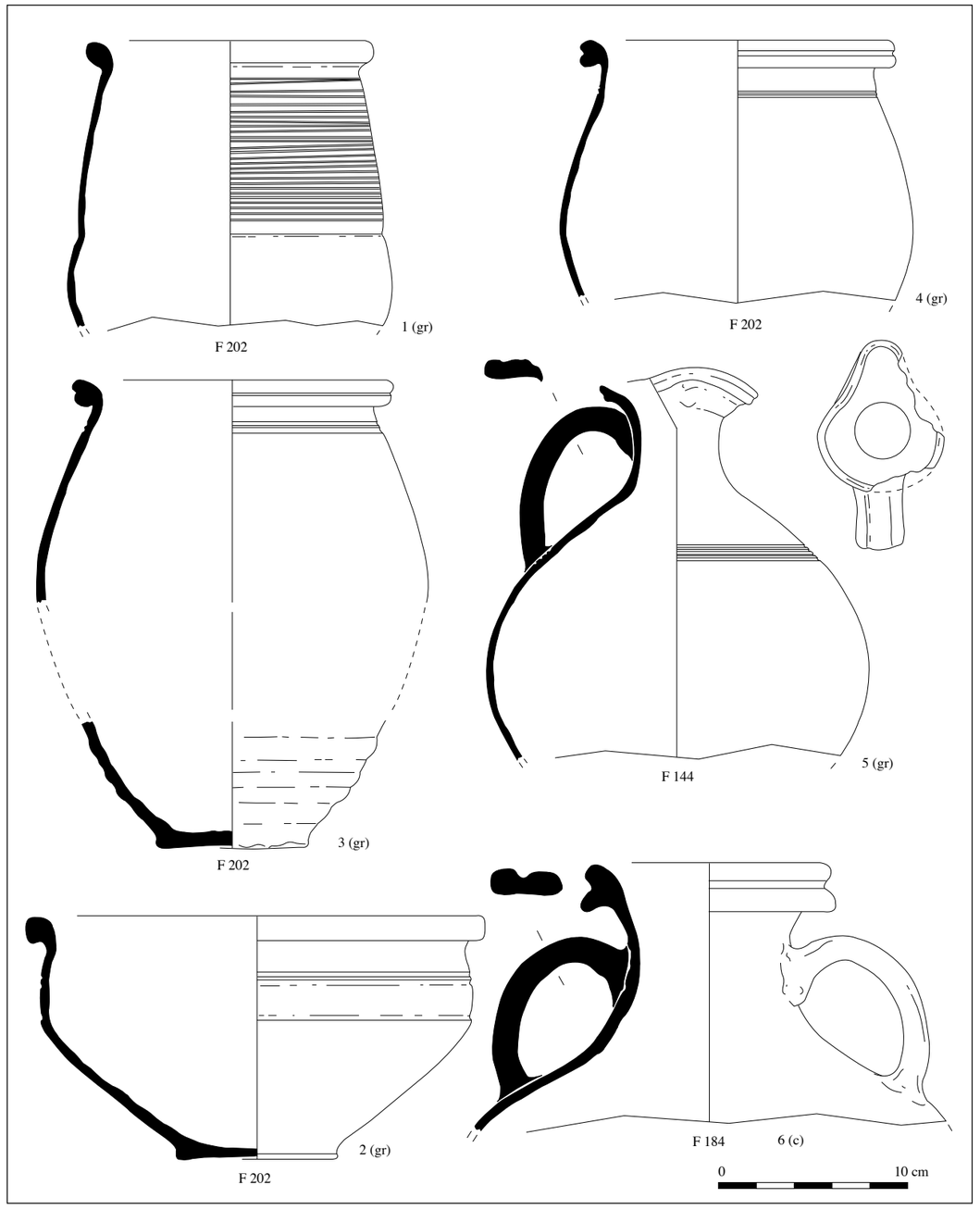

Fig. 24 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon " site Ouest. Poteries communes constituant les principales illustrations du dernier quart du II^e - début du III^e s., issues des structures F 144, F 184 et F 202.

aujourd'hui caractéristiques des sites ruraux hauts normands au nord de la Seine. Les amphores régionales semblent rares avant le milieu du II^e siècle et ne concernent qu'un modèle à lèvre « en poulie » pourvu de deux anses (fig. 24, iso. n° 6) qui pourrait avoir remplacé la Gauloise 12, totalement absente de ce secteur.

LA FIN DE L'OCCUPATION DES SITES : LE COURANT DU II^e - DÉBUT DU III^e SIÈCLE

Marquant la fin de l'occupation des deux sites, cette époque n'est illustrée que par quelques contextes céramiques diffus et restreints, se résumant même le plus souvent à une ou deux poteries isolées, qui

contrastent fortement avec les contextes antérieurs, relativement conséquents (*cf.* données quantitatives dans la présentation des ensembles). Ce phénomène apparaît particulièrement marqué pour le site est où le matériel de cette période se limite à une poignée de fragments dispersés. Le plus important dépotoir sévérien est issu du site Ouest (F 202) : il possède seulement une centaine de tessons. La valeur de ces éléments est essentiellement chronologique, mais ils permettent de réaliser quelques constats sur les approvisionnements de céramique commune, qui vont dans le sens des observations réalisées à une trentaine de kilomètres de là, à Fesques. Même limitées, ces données possèdent en effet une valeur certaine dans la mesure où elles permettent de prolonger les phénomènes avérés dès le I^er^ siècle, matérialisés par d'importantes différences entre des sites peu éloignés comme ceux de Gonneville-sur-Scie ou La Houssaye-Béranger. Elles tendent ainsi à valider l'idée de répertoires spécifiques et de diffusions compartimentées ayant généré des petits « faciès » d'envergures souvent restreintes et plus ou moins imbriqués suivant les endroits.

La principale illustration de cette période s'articule autour de quatre poteries communes bien conservées, issues de rejets primaires, complétées par les débris d'une sigillée lisse indéterminée du Centre de la Gaule (de la phase 7 de Lezoux), et d'une cruche en pâte claire elle aussi inconnue (F 202). Le trait le plus significatif est la présence presque exclusive de poteries granuleuses en « Pâte Blanche à Quartz » (iso. 1 à 4, fig. 24). Leur prédominance dans un même ensemble contraste fortement avec ce qui est connu à la même époque sur les sites du plateau cauchois (déjà cités), tout en allant dans le sens de ce qui a été mis en évidence à Fesques où elles sont majoritaires. Par ailleurs, l'absence de la production de Lyons-la-Forêt, même à l'état de simple tesson, est également à noter, alors que cette période correspond pourtant à l'activité maximale de cet important centre de production qui n'est distant que d'une trentaine de kilomètres. Ces remarques sont évidemment à nuancer par le volume de l'ensemble concerné.

Deux des poteries présentes sont des pots à lèvre rainurée de forme similaire (iso. 3 et 4, fig. 24), tandis que les deux autres céramiques associées se répartissent entre une « marmite » à épaulement (fig. 24, iso. 1) rehaussée de bandes lissées parallèles, caractéristiques des répertoires gallo-belges voisins (12), et une « écuelle » carénée (iso. 2, fig. 24). Selon les comparaisons disponibles et les informations fournies par S. Dubois, ces différents modèles constituent de bons repères chronologiques pour l'époque sévèrienne, y compris dans les territoires voisins (Pissot, 1994).

Outre cet ensemble restreint, les céramiques de cette phase se limitent à des formes isolées. L'une des plus intéressante est une poterie à bec pincé tréflé issue des productions granuleuses de la « Pâte Blanche à Quartz » (F 144, iso. 5, fig. 24). Selon S. Dubois, cette forme est peu fréquente au sein de ce groupe de productions, alors qu'elle est très répandue ailleurs. Enfin, une importante poterie à pâte claire dotée de deux anses illustre la difficulté de distinction typo-fonctionnelle entre grosse cruche et petite amphore (F 184, iso. 6, fig. 24). La présence de deux moyens de préhension sur ce modèle bien connu de poterie à lèvre « en poulie » pourrait apparaître comme un détail. Par sa rareté, elle s'avère en fait comme une réelle spécificité d'une ou deux productions indéterminées rencontrées régulièrement entre la fin du II^e^ siècle et le III^e^ siècle sur les plateaux au nord de la Seine, ainsi que dans le Beauvaisis (PISSOT, 1994).

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION SUR LA CÉRAMIQUE

Malgré des ensembles parfois restreints et dont la formation a pu s'échelonner sur plusieurs décennies, comme les fossés F 108 et F 132, les deux sites antiques de Mauquenchy apportent de nombreuses informations intéressantes sur la composition du vaisselier domestique local ainsi que sur ses différentes sources d'approvisionnements dans une région « frontalière » où les opérations archéologiques préventives restent rares ou bien ne livrent souvent que des ensembles limités et/ou fragmentaires (13). L'éclairage fourni par ces sites apparaît significatif en ce qui concerne le courant du I^er^ siècle et la première moitié du II^e^ siècle, mais reste lacunaire sur les périodes « précoces », ou au contraire « tardives », illustrées par quelques petits ensembles manquant de représentativité. Il est à souhaiter que des opérations à venir puissent combler ces lacunes, permettant de ce fait de valider certaines appréciations portées sur les relations entretenues entre les différents territoires environnants qu'ils soient *veliocasses*, *caletes*, *bellovaques* ou encore, *ambiens*.

Elles permettront également de mieux évaluer les influences réciproques, en quantifiant avec plus de fiabilité les acheminements en provenance de l'un ou l'autre de ces territoires, ces derniers apparaissant d'ores et déjà prédominés par les ateliers situés au nord et au nord-ouest, dans le Pays de Bray. En effet, il est aujourd'hui manifeste que ce secteur géographique constitue une zone de contact entre des répertoires céramiques radicalement différents, tant du point de vue typologique que technologique, le faisant simultanément apparaître comme une sorte de carrefour d'influences et d'échanges, probablement inégaux en réalité, sans équivalent dans le reste de la Haute-Normandie. Pourtant, étant données les différences observées entre des sites relativement proches (comme Mauquenchy et Gonneville-sur-Scie, par exemple), celles-ci mettent également en évidence des diffusions très « compartimentées », dont les mécanismes, qui ne se limitent pas à de simples questions d'ordre géographique ou de distances, restent à déterminer.

(12) - Cette pratique est, en effet, presque ignorée plus au sud, notamment sur le site d'atelier de Lyons, bien qu'elle puisse être mise en œuvre par certaines petites productions locales du Pays de Caux, visiblement influencées par leurs voisines du Nord ou du Nord-Est (*cf.* notamment celles du « groupe 1 », Adrian, 2002).

(13) - Opérations de fouilles de l'A 28 puis de l'A 29 nord, menées par É. Mantel (SRA de Haute-Normandie) ; études de S. Dubois (INRAP). Informations des auteurs.

RAP - n° 1/2, 2006, Gérard GUILLER, Yves-Marie ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

Addenda : la clavette de moyeu de char de la mare F 117

Découverte dans la partie supérieure du comblement de la mare F 117 du site Est (fig. 4), il s'agit d'une pièce en fer très oxydée (fig. 25), mesurant 15 cm de large, 15 cm de haut et montrant une épaisseur de 6 cm. Le mobilier céramique de cette mare est daté du II^e^ siècle. Ce type d'objet répond à « deux fonctions précises : d'une part assurer solidement, en position fonctionnelle la fixation du moyeu sur l'axe ; d'autre part, faciliter le démontage de la roue pour changement ou réparation. » (Feugère *et al*., 1992).

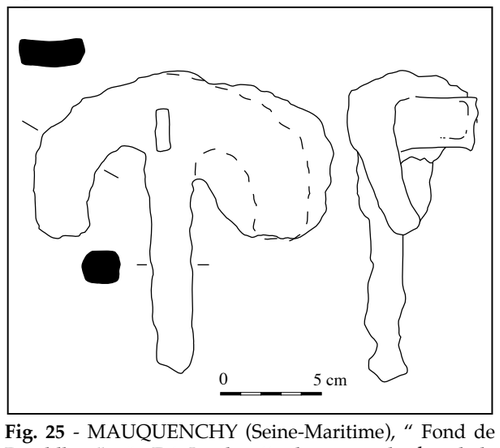

Fig. 25 - MAUQUENCHY (Seine-Maritime), " Fond de Randillon ", site Est. La clavette de moyeu de char de la mare F 117.

La clavette de Mauquenchy est forgée dans une tige de fer de section quadrangulaire, épaisse, son extrémité supérieure présente deux ailettes rabattues en demi-cercle, à la forme du moyeu. En perpendiculaire à ces ailettes, un élément forgé à 90 degrés avec la tige, et comportant peut être un anneau de tirage à son extrémité, permettait de déclaveter la roue. Cet objet appartient au Type 1c de Manning (1985).

Ce type d'objet, sans être rare, semble peu reconnu en dehors du monde anglo-saxon (Hofman, 1979 ; Fiches, 1986 ; Feugère *et al*., 1992). Des exemplaires comparables à notre Type 1c ont été mis au jour en Bavière à Augsburg et à Eining (Manning, 1985), à Saintes en Charente-Maritime (Feugère *et al*., 1992), mais aussi en Normandie, à Rouen (Halbout *et al*., 1987, p. 114, n° 213), où la clavette découverte est datée du milieu du II^e^ siècle.

ANALYSE ET COMPARAISONS

Ces sites du Haut Empire de Mauquenchy, dans l'est du département de la Seine-Maritime, implantés sur une zone « frontalière » entre *Calètes*, *Véliocasses* et *Bellovaques*, non loin au sud-ouest de la petite ville de Forges-les-Eaux, constituent, pour le moment, l'un des rares points d'observation pour cette période dans le Pays de Bray et même pour la Haute-Normandie. Les quelques sites de même chronologie n'ont souvent été fouillés qu'incomplètement. L'intérêt spécifique de la fouille des établissements du " Fond de Randillon " réside aussi dans la vision globale qui nous est fournie par deux larges décapages presque contigus, ces sites ne sont en effet distants que de 250 m. Nous disposons des plans complets de deux sites ruraux antiques dont les périodes d'occupation sont quasi contemporaines ; ils sont caractérisés par une série de fossés rectilinéaires qui délimitent divers secteurs d'activités. Leur situation topographique n'est pas sans rappeler celle de nombreux sites laténiens proches (Blancquaert, Rougier & Desfossés, 1996), à mi-pente d'un versant, en évitant les lignes de hauteur et les fonds de vallons très humides, et placés en tête d'une vallée sèche. L'adaptation aux écoulements pluviaux, régionalement abondants, se traduit par l'implantation des différentes sections de fossés qui suivent et s'adaptent à la pente du terrain.

Construits sur un *substratum* humain pratiquement vierge de toute occupation antérieure importante, les sites sont constitués de vastes enceintes fossoyées qui développent une organisation spatiale nettement tripartite, comparable, voire très comparable d'un site à l'autre (fig. 3 et 4).

Sont définies sur chaque site une cour principale d'habitation, enclose de fossés simples (site Est) ou doubles et emboîtés (site Ouest), qui recèle l'essentiel de l'occupation dont la durée s'échelonne principalement du premier quart du I^er^ siècle à la fin du siècle suivant, les sites étant fondés à la période augusto-tibérienne pour disparaître vers le début du III^e^ siècle. L'occupation des cours principales d'habitation est définie par différents types de structures, des fosses d'extraction ou non, des mares et des bâtiments sur poteaux plantés, mal datés, mais dont la position, centrale dans les cours semblerait les définir comme des granges ou des étables (Doyen, 2003), l'habitat principal (Guillier, 2001) ou bien

encore des structures mixtes, la question n'étant pas tranchée. Sur le site Ouest, le bâtiment à fondations empierrées ne serait construit que vers la fin du Ier siècle comme l'atteste le mobilier présent dans le fossé F 108 qui lui est proche. Deux celliers sur le site Est complètent le dispositif d'habitat. Il semblerait que les rejets domestiques (essentiellement céramique) se soient portés préférentiellement dans les fossés pour le site Ouest (à hauteur de 80 %) et dans les mares ou fonds de cabanes pour le site Est (également à hauteur de 80 %). Dans la cour principale d'habitation se remarque, pour les deux sites, une même organisation, d'un côté un vaste espace vide et de l'autre une seconde « cour », de forme circulaire à ovale et de 35 à 40 m de diamètre (fig. 3 et 4) et qui recèle sur son pourtour l'essentiel des structures présentes sur la zone. Les limites de cette « cour » sont sur le site Ouest marquées par des segments de palissades.

Notons aussi que les diverses structures bâties révèlent des dimensions qui sont assez comparables : l'ensemble A, maçonné (site Ouest) : 8,60 x 4,40 m, l'ensemble B (site Ouest) : 8 x 4 m, l'ensemble D (site Est) : 8 x 4,40 m, l'ensemble E (site Est) : 8 x 4 m et l'ensemble F (site Est) : 8 x 4 m. Cette homogénéité pourrait ne pas seulement relever du hasard et matérialiserait éventuellement des dimensions adaptées à un certain type d'habitat et/ou d'activité.

Chacune des cours principales d'habitation s'ouvre par un système complexe de passages sur les deux autres aires encloses : une grande de forme trapézoïdale et une seconde, plus petite, rectangulaire et allongée.

Les aires trapézoïdales sont caractérisées par un enclos simple (site Ouest) ou double et emboîté (site Est). Elles s'ouvrent d'une part largement sur les cours principales d'habitation et d'autre part sur les petits enclos rectangulaires. Nous relevons que l'enclos trapézoïdal du site Ouest est morphologiquement très comparable avec celui, interne, du site Est : mêmes dimensions et angles identiques entre les différentes sections de fossés, de sorte que leurs plans sont pratiquement superposables. Ils sont également orientés de la même manière par rapport au relief. Sur le site Est, la présence de deux petits bâtis à poteaux, les ensembles G et H, de la mare F 125 et du puits à eau F 123, marque une petite différence avec le site Ouest, peut-être liée à son évolution interne.

Les petits enclos rectangulaires et allongés, d'une surface restreinte, offrent des morphologies très comparables et présentent peu ou pas de structures internes. Ils présentent des aires dont les surfaces sont assez comparables : 1200 m^2 (site Ouest) et 1000 m^2 (site Est). Ils sont implantés également de la même manière vis-à-vis des cours principales d'habitations : ils leur sont accolés par leur plus grand côté. Ils dessinent aussi une organisation de la circulation très comparable, avec des passages tant vers l'extérieur que vers l'intérieur des deux autres parties de la ferme, la cour principale et l'enclos trapézoïdal.

Le seul élément vraiment divergent entre les plans deux sites est marquée par le « corridor » sur le site Ouest, qui sépare nettement l'habitat au sud des autres enclos, au nord.

La nature tripartite des sites a des caractéristiques qui sont généralement reconnues dans l'Ouest de la Gaule, aussi bien en Bretagne (Langouët & Daire, 1989 ; Leroux, 1989 ; Leroux *et al*., 1999), qu'en Normandie et dans les Pays de la Loire, même si dans le détail des plans, peu présentent de réelles similitudes. Il semble qu'il faille inclure ce type d'occupation dans le type « enclos quadrangulaires à fossés rectilignes » bien défini en Armorique (Leroux *et al*., 1999, p. 56-57) et dont le modèle semblerait, à notre sens, s'étendre au nord de la Gaule. Ces fermes gallo-romaines d'installation précoce se définissent par des fossés rectilignes à l'orthogonalité approximative, des plans géométriques réguliers et des superficies d'environ un hectare. Elles présentent souvent des emboîtements et des systèmes de partition. Tous ces éléments sont présents à Mauquenchy.

Leurs chronologies attestent, en général, leur apparition dans la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C. et un certain nombre d'entre elles disparaissent avant la fin du Ier siècle après J.-C. Leur pérennité au IIe siècle est discutée (Leroux *et al*., 1999, p. 56). Un site fouillé en Vendée dans le Sud des Pays de la Loire " La Dugerie " à La Gaubretière (Guillier, 2002), présente d'indéniables points communs avec le " Fond de Randillon " ; enclos emboîtés rectilinéaires, partition du site, chronologie restreinte, fondation dès l'époque augustéenne, présence de structures dites « légères » : habitat, greniers sur poteaux. D'autres sites, à l'occupation plus longue, à l'image de celui de Hardivillers " Le Champ du Moulin " ou de Verberie " Le Grand Royaumont " dans l'Oise (Femolant & Malrain, 1996, p. 42-47), présentent une évolution à l'époque antique peu éloignée.

Ce système d'enclos emboîtés et le creusement de plusieurs mares sur chaque site, permet d'envisager, autour d'une cour principale d'habitation, siège d'une petite exploitation agricole, l'hypothèse de structures de division de l'espace à caractère agro-pastoral (Femolant & Malrain, 1996, p. 47 ; de Klijn *et al*., 1996, p. 273 ; Guillier, 2002), sans qu'il soit possible, malheureusement d'en préciser les modalités. Cette hypothèse, comme sur beaucoup de sites (Lemaire & Rossignol, 1996, p. 193), y est plus

RAP - n° 1/2, 2006, Gérard GUILLER, Yves-Marie ADRIAN & Dominique DOYEN, *Entre Calètes et Bellovaques , les établissements ruraux gallo-romains de Mauquenchy " Le Fond de Randillon " (Seine-Maritime) : un modèle de la ferme antique ?*

présumée qu'attestée par des vestiges matériels. Le plus souvent elle est suggérée par « la conception même des divers types d'enclos » (Blancquaert, Rougier & Desfossés, 1996, p. 152), ce qui est le cas à Mauquenchy. Les rares vestiges osseux conservés n'apportent aucun renseignement.

Bien qu'inscrit dans un cadre chronologique strict, fondation sous le règne d'Auguste ou peut-être légèrement plus tardivement pour le site Ouest, et abandon progressif à partir du milieu du IIe siècle, il semble que ces sites se placent dans un modèle morphologique plutôt d'aspect laténien : bâtiments à poteaux, greniers, structures excavées, fossés, système d'enclos emboîtés, implantation topographique, aspect général de chaque site. Nous ne pouvons que nous interroger sur l'éloignement réel du modèle de certains établissements ruraux gallo-romains, précoces ou non, par rapport à celui des fermes indigènes (Bayard, 1996 ; Collart, 1996). Certains sites laténiens géographiquement proches montrant une régularité morphologique, une zone d'occupation caractéristique et des enclos fossoyés à vocation agro-pastorale, ne sont pas sans présenter des similitudes troublantes avec les sites antiques du " Fond de Randillon " (Valais, 1994 ; Blancquaert & Desfossés, 1994 a et b ; Blancquaert, Rougier & Desfossés, 1996 ; Desfossés, 1996 ; Bayard, 1996 ; Pion, 1996 ; Colin, 2000 ; Geoffroy & Thoquenne, 2000), même si évidemment dans le détail des différences se remarquent. Quelques sites laténiens présentent des ressemblances marquées, telle la ferme indigène des " Bonnettes " à Arras dans le Pas-de-Calais (Jacques & Rossignol, 2001) ou celles de Pont-Rémy dans la Somme (Colin, 2000). Ces occupations rurales antiques, hors *villae*, apparaissent donc plus comme l'expression de l'évolution d'un habitat rural laténien que comme l'apparition brusque d'un modèle lié à la romanité (Pion, 1996, p. 96-97), qui semble régit par une chronologie et une morphologie différentes. De ce point de vue, l'évolution des sites dits « indigènes » débuterait avant la conquête des Gaules, la romanisation n'étant d'évidence pas un facteur décisif dans cette évolution. Certains auteurs insistent, certainement avec raison, sur le fait que ces établissements ruraux antiques se situent dans la continuité des « fermes indigènes », « tant au niveau de l'organisation spatiale que des bâtiments » (Blancquaert & Desfossés, 1994 a ; Collart, 1996, p. 143 ; Bayard, 1996, p. 168-172), ces remarques trouvant parfaitement la plénitude de leur expression au travers des exemples de Mauquenchy. Ces remarques concernent surtout les petits établissements (Collart, 1996, p. 141), les sites plus importants évoluant vers la *villa* classique.

La morphologie des sites de Mauquenchy souligne accessoirement des parallèles avec les clos-masures, typiques du Pays de Caux en Seine-Maritime (Blancquaert, Rougier & Desfossés, 1996, p. 244 ; Blancquaert & Fajon, 2001).

Tous ces éléments mettent en évidence une adaptation parfaite de l'habitat tant laténien que gallo-romain tel celui du " Fond de Randillon " à son environnement naturel, notamment par rapport à la gestion de l'eau pluviale et affirment la force du modèle agricole laténien. Nous relevons que la création de plusieurs unités agricoles au tout début du Ier siècle après J.-C., indiquerait qu'il existait encore des possibilités de création de ces unités dans un paysage qui n'était manifestement pas totalement anthropisé, création qui pourrait être liée à une augmentation de la population comme le souligne C. Haselgrove (1996, p. 113) en Picardie.

REMERCIEMENTS

Nous voulons ici remercier vivement tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des opérations, P. Fajon et F. Fichet de Clairefontaine (SRA de Haute-Normandie), G. Tsafack (Conseil général de la Seine-Maritime) ainsi que les personnes de l'INRAP qui ont participé à la fouille : F. Doucet, A. Duvaut-Saunier, O. Ezanno, P. Forré, M. Larcher, F. Lebis, S. Le Maho, P. Mercier, J. Mouchard, E. Ravon et C. Yon. Les relevés topographiques ont été réalisés par B. Fabry. Les dessins de mobiliers ont été effectués pour le site Est par S. Le Maho et sur le site Ouest par Y.-M. Adrian.

BIBLIOGRAPHIE

ADRIAN Yves-Marie (1996) - « Rapport d'étude du mobilier céramique (2 vol.) », dans ROUDIE Nicolas (1996) - *Gonneville-sur-Scie, Terres de la Vatine (RN 27).* Document final de Synthèse de fouille, SRA de Haute-Normandie, Rouen.

ADRIAN Yves-Marie (2002) - « La céramique des IIe et IIIe siècles à Eslettes, sur le rebord du plateau du Pays de Caux (Seine-Maritime) », *SFECAG*, Actes du congrès de Bayeux, p. 81-109.

ADRIAN Yves-Marie (2004) - *Lyons-la-Forêt, « Le Gouffre ». Atelier de potiers gallo-romains*. Document final de Synthèse de fouille d'évaluation (volume 1). SRA de Haute-Normandie, Rouen.

AUBRY Bruno & HERMENT Hervé (1993) - *Saint Gratien « Les Marais »*, rapport de diagnostic archéologique et de fouille. AFAN, SRA Île-de-France et DDE 95, 67 p.

AUBRY Bruno (2001) - *Mauquenchy « Le Fond de Randillon », Rapport de diagnostic archéologique*. Rapport de diagnostic archéologique, SRA de Haute-Normandie, Rouen, 8 p. et 14 pl.

BAYARD Didier (1996) - « La romanisation des campagnes en Picardie à la lumière des fouilles

récentes : problèmes d'échelle et de critères ». *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 157-184.

BEGUIN Frédéric (1999) - *Un enclos d'habitat gallo-romain au lieu-dit «Le Bois Bray» à Trémorel*. Document final de Synthèse, SRA de Bretagne, Rennes.

BEN REDJEB Tahar (1985) - « La céramique gallo-romaine à Amiens : I - La céramique gallo-belge », *Revue archéologique de Picardie*, Amiens, p. 143-176.

BEN REDJEB Tahar (1992) - « Production et consommation de la céramique gallo-belge en Picardie et en Champagne », *SFECAG*, Actes du congrès de Tournai, p. 47-56.

BINET Éric, avec la collaboration de DUBOIS, Stéphane (1999) - *Amiens, rue de Rumilly* . Document final de Synthèse de fouille. SRA de Picardie, Amiens.

BINET Éric, avec la collaboration de DUBOIS, Stéphane (2002) - *Amiens, Multiplexe Gaumont*. Document final de Synthèse de fouille. SRA de Picardie, Amiens.

BLANCQUAERT Gertrude & DESFOSSES Yves (1994 a) - *L'Age du Fer en Pays de Caux. L'apport des sites gaulois fouillés sur la section Le Havre - Yvetot de l'Autoroute A 29*. Document final de Synthèse, SRA de Haute-Normandie, Rouen.

BLANCQUAERT Gertrude & DESFOSSES Yves (1994 b) – « Les établissements ruraux de l'âge du Fer sur le tracé de l'autoroute A 29 (Le Havre - Yvetot) », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie, IV, Paris, p. 45-69.

BLANCQUAERT Gertrude, ROUGIER Richard & DESFOSSES Yves (1996) - *Les gisements protohistoriques sur le tracé de l'Autoroute A 29 (Le Havre - Saint-Saëns)*. Document final de Synthèse, SRA de Haute-Normandie, Rouen, 270 p.

BLANCQUAERT Gertrude & FAJON Philippe (2001) – « Les établissements ruraux et leur environnement », *Au temps des Gaulois, découvertes archéologiques récentes en Haute-Normandie, Ve au Ier siècle avant J.-C.*, Musée départemental des Antiquités de Rouen, p. 25-30.

BRENET Michel & FOLGADO Milagros (2001) - *Mauquenchy, " Le Fond du Randillon " - " La Croix du Parc ", " Hippodrome "*. AFAN, Rapport d'évaluation archéologique-Phase 2, Rouen.

CARTIER, F. et Jean (1966) - « Four de potier gallo-romain à Aux-Marais (Oise) », *Celticum XV. Supplément à OGAM, Tradition celtique*, Rennes, n° 106, p. 225-254.

CARTIER, Claudine et Jean (1974) - « L'activité céramique dans le Pays de Bray : essai de localisation », *Cahiers archéologiques de Picardie*, Amiens, n° 1, p. 181-202.

CHAPELOT Jean (1980) - « Le fond de cabane dans l'habitat rural ouest-Européen : État des questions », *Archéologie Médiévale*, Caen, X, p. 5-57.

COCHET (1866) - *La Seine-Inférieure historique et archéologique, Époques gauloise, romaine et franque*. Paris, Librairie historique et archéologique Derache, 612 p.

COLIN Anne (2000) - « Les habitats ruraux de l'âge du Fer en Picardie nord-occidentale, d'après les fouilles de l'Autoroute A 16 », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, Paris, p. 445-462.

COLLART Jean-Luc (1996) - « La naissance de la villa en Picardie : la ferme gallo-romaine précoce ». *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 121-156.

DECHEZLEPRETRE Thierry, COUSYN Philippe, LEON Gaël, PAEZ-REZENDE Laurent & ROUGIER Richard (2000) - « Architecture des bâtiments de l'âge du Fer en Haute-Normandie », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, Paris, p. 321-338.

DE KLIJN Hans, MOTTE, Sylvain & VICHERD Georges (1996) - « Éléments sur la romanisation des campagnes en Nord-Rhône-Alpes », *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 271-286.

DERU Xavier (1994) - « La deuxième génération de la céramique dorée (50 - 180 après J-C.) », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (1994) - *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*. Nord-Ouest Archéologie, n° 6, Berck-sur-Mer, p. 81-94.

DERU Xavier (1996) - *La céramique belge dans le nord de la Gaule. Caractérisation, chronologie, phénomènes culturels et économiques*. Université catholique de Louvain-La-Neuve.

DESFOSSES Yves (1996) - « *L'évolution de la ferme indigène en Pays de Caux, l'apport des fouilles de l'Autoroute A 29, premiers résultats* », De la ferme indigène à la villa romaine, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 203-208.

DOUCET Fabienne (1998) - « Étude de la céramique (2 vol.) », dans GONZALEZ Valérie (1998) - *Le site de La Houssaye-Béranger (76)*, Document final de Synthèse de sauvetage urgent, SRA de Haute-Normandie, Rouen.

DOYEN Dominique (2003) - *Mauquenchy (76) " Le Fond du Randillon ", Un nouvel enclos gallo-romain de type « ferme indigène » sur le projet de l'hippodrome*. Document final de Synthèse de sauvetage, SRA de Haute-Normandie, Rouen - INRAP, 34 p., 57 pl. et annexes.

DUBOIS Stéphane & MILLE Benoît (1994) - « La céramique à pâte blanche à quartz : contribution à l'étude d'un faciès régional », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (1994) - *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisine : faciès régionaux et courants commerciaux*. Nord-Ouest Archéologie n° 6, Berck-sur-Mer, p. 103-130.

DUBOIS Stéphane & BINET Éric (1996) - « La céramique à Amiens (Somme) dans la deuxième moitié du Ier siècle après J.-C., d'après les fouilles du Palais des Sports », *SFECAG*, Actes du congrès de Dijon, p. 331-352.

DUBOIS Stéphane & BINET Éric (2000) - « Découvertes récentes de céramiques de la première moitié du Ier siècle à Amiens (Somme) », *SFECAG*, Actes du congrès de Libourne, p. 265-306.

DUBOIS Stépane (2000) - *Laversine, « Les Trente Mines " (Oise) : présentation des céramiques gallo-romaines »*. Document final de Synthèse. SRA de Picardie, Amiens.

EVRARD Marie-Noëlle (1995) - « Un atelier de potiers à Harfleur (76) », dans TUFFREAU-LIBRE Marie & JACQUES Alain (1994) - *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*. Nord-Ouest Archéologie n° 6, Berck-sur-Mer, p. 195-201.

FAJON Philippe (2003) - « Les implantations des habitats ruraux antiques en Gaule du Nord-Ouest (La Tène finale/Haut-Empire) : opportunisme topographique ou déterminisme fonctionnel. Quelques cas concrets », *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes de la gaule romaine, matières premières et produits transformés*, actes du VIe colloque AGER (Compiègne, juin 2002), Revue archéologique de Picardie, Amiens, 1/2, p. 7-22.

FEMOLANT Jean-Marc & MALRAIN François (1996) - « Les établissements ruraux du deuxième âge du Fer et leur romanisation dans le département de l'Oise », *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 39-53.

FERDIERE Alain (1983) - « Un site rural gallo-romain en Beauce : Dambron », *Publication de la Fédération archéologique du Loiret*, Neuville-aux-Bois, p. 70-85.

FEUGERE Michel, THAURE Marianne & VIENNE Guy (1992) - *Les objets en fer dans les collections du musée archéologique de Saintes (Ier-XVe siècle)*. Saintes, 1992, 115 p.

FICHES Jean-Luc (1986) - *Les maisons gallo-romaines d'Ambrussum (Villetelle - Hérault). La fouille du secteur IV, 1976-1980*. DAF 5, Paris, 137 p.

GEOFFROY Jean-François & THOQUENNE Virginie (2000) - « L'occupation du territoire à Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) à l'époque gauloise », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Études d'Histoire et d'Archéologie, 6, Paris, p. 371-394.

GOSE Erich (1950) - *Gefästypen der römischen Keramik im Rheinland*. Rheinland-Verlag GmbH, 1950, 47 p.

GOUGE Patrick & SEGUIER Jean-MARC (1994) - « L'habitat rural de l'âge du Fer en Bassée et à la confluence Seine-Yonne (Seine-et-Marne) : un état des recherches », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie, IV, Paris, p. 45-69.

GUILLIER Gérard (2001) - *La ferme gallo-romaine précoce du "Fond de Randillon" à Mauquenchy (76), site 76 420 010*. Document final de synthèse, SRA de Haute-Normandie, Rouen, AFAN, 50 p., 68 fig. et annexes.

GUILLIER Gérard (2002) - « Un établissement rural augustéen et tibérien à La Gaubretière La Dugerie », *Revue archéologique de l'Ouest*, 19, Rennes, p. 117-128.

HALBOUT Patrick, PILET Christian & VAUDOUR Catherine (1987) - *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie*. Musée de Normandie, Caen,1987, 255 p.

HASELGROVE Colin (1996) - « La romanisation de l'habitat rural dans la vallée de l'Aisne d'après les prospections de surface et les prospections récente », *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 109-120.

HOFMANN Bernard (1979) - *La quincaillerie antique*. Notice technique 24, 2e partie, Paris, Touring Club de France, 104 p.

JACQUES Alain & ROSSIGNOL Patrick (2001) - « La ferme indigène d'Arras, "Les Bonnettes" (Pas-de-Calais) », dans COLLIS, J. (éd.), *Society and settlement in iron Age Europe.* Actes du XVIIIe Colloque de l'AFEAF, Winchester (April 1994). Sheffield, p. 246-261.

LANGOUET Loic & DAIRE Marie-Yvanne (1989) - La civitas gallo-romaine des Coriosolites - Le milieu rural. *Centre régional d'Archéologie d'Alet*, 1989, Saint-Malo, 81 p.

LECLER Élisabeth & LEQUOY Marie-Clotilde (2003 a) - « Les ensembles précoces de Rouen », *SFECAG*, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, p. 513-524.

LECLER Élisabeth & LEQUOY Marie-Clotilde (2003 b) - « Présentation de la céramique de Rouen (Seine-Maritime) de l'époque flavienne à la seconde moitié du IIIe siècle, à travers l'analyse de plusieurs *domus* urbaines », *SFECAG*, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, p. 525-554.

LEMAIRE Frédéric & ROSSIGNOL Patrick (1996) - « Un exemple exceptionnel de romanisation précoce : l'habitat rural de Conchil-le-Temple «Fond de la Commanderie» (Pas-de-Calais). Résultats préliminaires », *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue Archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 185-202.

LEON Gaël *et al*. (1999) - *Déviation de la R.N. 14, Saint-Clair-sur-Epte – Guerny*. Rapport de diagnostic. SRA de Haute-Normandie, Rouen.

LEROUX Gilles (1989) - *La civitas gallo-romaine des Riedones - Le milieu rural*. Centre régional d'Archéologie d'Alet, 59 p.

LEROUX Gilles, GAUTIER, Maurice, MEURET Jean-Claude & NAAS Patrick (1999) - Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. *Documents Archéologiques de l'Ouest, Rennes*, 335 p.

MALRAIN François (1994) - « Les établissements ruraux du second âge du Fer dans les régions picarde et ardennaise, d'après les fouilles et les prospections aériennes », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie, IV, Paris, p. 185-204.

MALRAIN François, MENIEL Patrice & TALON Marc (1994) - « L'établissement rural de Jaux/Le Camp du Roi (Oise) », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, Actes du Colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie, IV, Paris, p. 159-184.

MANNING W. H. (1985) - *Catalogue of the romano-british iron tools, fittings and weapons in the British Museum*. Londres, 1985, 197 p. et 85 pl.

MANTEL Étienne dir. (1997) - *Le sanctuaire de Fesques, "Le Mont du Val aux Moines" Seine-Maritime*. Nord-Ouest Archéologie, 8, Berck-sur-Mer, 359 p.

MAUDUIT Céline (2005) - « Contribution à l'étude des céramiques antiques en Pays de Bray : nouvelles données sur l'atelier de potiers d'Aux-Marais (Oise) » *SFECAG*, Actes du Congrès de Blois, p. 701-712.

PION Patrick (1996) - « Les établissements ruraux dans la vallée de l'Aisne de la fin du second âge du Fer au début du Haut-Empire Romain (IIe s. av. - Ier s. ap. J.-C.) : bilan provisoire des données et esquisse de synthèse », *De la ferme indigène à la villa romaine*, actes du 2e colloque AGER (Amiens, septembre 1993), Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial, 11, p. 55-107.

PISSOT Véronique (1993) - « La céramique gallo-romaine du 4, impasse du Courtillet à Senlis (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, Amiens, n° 3/4, p. 155-172.

PISSOT Véronique (1994) - « Villers-Vicomte, " La Rosière " (Oise). Étude de la céramique gallo-romaine » dans PRILAUX, Gilles, *L'établissement rural antique de Villers-Vicomte. Gisement du second âge du Fer, gallo-romain et haut Moyen âge*. Document final de Synthèse de fouille de sauvetage. SRA de Picardie, Amiens.

PITON Daniel dir., (1993) - *Vendeuil-Caply.* Nord-Ouest Archéologie, Hors-Série n° 5 Berck-sur-mer, 427 p.

ROGERET Isabelle (1997) - *La Seine-maritime, 76*. Carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles-lettres, Paris, 663 p.

ROUDIE Nicolas *et al.*, (1999) - *Authevernes, « Les Mureaux »*. Document final de Synthèse de fouilles (2 vol.). SRA de Haute-Normandie, Rouen.

SYMONDS Robin (1992) - *Rhenish Wares. Fine dark coloured pottery from Gaul and Germany*. Oxford University Commitee for Archeology, Monograph n° 23.

VALAIS Alain (1994) - « La ferme des Fontaines à Harblay (Val-d'Oise) », *Les installations agricoles de l'âge du Fer en Ile-de-France*, actes du colloque de Paris, Études d'Histoire et d'Archéologie, IV, Paris, p. 113-124.

VILVORDER Fabienne (1999) - « Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l'Est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin », *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (18 mars 1995). *Rei Cretariae Romanae Factotum Acto.* Supplément n° 8, Oxford, p. 69-122.